

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

₹}

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ALCOOL À BRÛLER

Code du produit : SSN035 UFI : 3030-J045-G00D-A3R0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Combustible, nettoyant, détachant.



1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : Stéarinerie et Savonnerie de Nîmes.

Adresse : Zone Industrielle de Grézan.30034.NIMES CEDEX 1.FRANCE.

Téléphone: 04 66 02 16 16. Fax:.

qualite@notilia.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme: INRS / ORFILA http://www.centres-antipoison.net.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Liquide inflammable, Catégorie 2 (Flam. Liq. 2, H225).

Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15).



Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :





GHS02

GHS07

Mention d'avertissement :

DANGER

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Conseils de prudence - Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006 - REACH) ALCOOL À BRÛLER - SSN035

yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseils de prudence - Stockage :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.



2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)>= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances >= 0,1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges



Composition:

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
INDEX: 603_002_00_5	GHS07, GHS02	[1]	50 <= x % < 100
CAS: 64-17-5	Dgr		
EC: 200-578-6	Flam. Liq. 2, H225		
REACH: 01-2119457610-43	Eye Irrit. 2, H319		
ALCOOL ETHYLIQUE			
INDEX: 606_002_00_3	GHS07, GHS02	[1]	0 <= x % < 1.5
CAS: 78-93-3	Dgr		
EC: 201-159-0	Flam. Liq. 2, H225		
REACH: 01-2119457290-43	Eye Irrit. 2, H319		
	STOT SE 3, H336		
METHYLETHYLCETONE	EUH:066		
INDEX: 603_117_00_0	GHS07, GHS02	[1]	0 <= x % < 1.5
CAS: 67-63-0	Dgr		
EC: 200-661-7	Flam. Liq. 2, H225		
REACH: 01-2119457558-25	Eye Irrit. 2, H319		
	STOT SE 3, H336		
PROPANE-2-OL			



Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë

Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA
INDEX: 603 002 00 5	Eye Irrit. 2: H319 C>= 50%	dermale: ETA = 17100 mg/kg PC
CAS: 64-17-5	,	orale: ETA = 10470 mg/kg PC
EC: 200-578-6		
REACH: 01-2119457610-43		
ALCOOL ETHYLIQUE		
INDEX: 603_117_00_0		dermale: ETA = 13400 mg/kg PC
CAS: 67-63-0		orale: ETA = 4570 mg/kg PC
EC: 200-661-7		
REACH: 01-2119457558-25		
PROPANE-2-OL		



Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

Version 12.1 (11-01-2022) - Page 3/14

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.



4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter le sujet en position latérale stable.

Transporter à l'air libre. En cas de manifestations symptomatiques, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements souillés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Garder au repos. Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dans les conditions de travail, la principale voie de pénétration pour l'éthanol est l'appareil respiratoire. Après absorption (ou ingestion) de quantités importantes : dommages au système nerveux central tels que nausées, vomissements, euphorie, vertiges, intoxication, narcose et paralysie respiratoire.

Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Information pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les poudres chimiques, le dioxyde de carbone et les autres gaz extincteurs conviennent pour de petits feux.

5.1. Moyens d'extinction

Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- dioxyde de carbone (CO2)
- Poudre sèche.
- Mousse résistant à l'alcool.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

Combustible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les non-secouristes

A cause des solvants organiques contenus dans le mélange, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.



Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérat pour acide, agglomérat universel). Eliminer la matière récupérée conformément à la réglementation. Assurer une ventilation adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.



Prévention des incendies :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Eviter l'accumulation des charges électrostatiques avec des branchements sur la terre.

Le mélange peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements. Porter des chaussures et des vêtements antistatiques et réaliser les sols en matériau non-conducteur.

Utiliser le mélange dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé.

Garder les emballages solidement fermés et les éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Ne pas fumer.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter le contact du mélange avec les yeux.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Ne pas entreposer près des oxydants.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Matériaux de conditionnement appropriés :

- acier inoxydable, titane, bronze, fonte, fibres de carbone, polypropylène, néoprène, nylon, viton, céramique, carbone, verre.

Matériaux de conditionnement inappropriés :

- caoutchouc naturel, PVC, plastique de méthacrylate de méthyle, polyamides, zinc, laiton, aluminium sous certaines conditions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

(

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

- Union européenne (2019/1831, 2017/2398, 2017/164, 2009/161, 2006/15/CE, 2000/39/CE, 98/24/CE)

CAS	VME-mg/m3:	VME-ppm:	VLE-mg/m3:	VLE-ppm:	Notes :	
78-93-3	600	200	900	300	-	

- ACGIH TLV (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Threshold Limit Values, 2010):

CAS	TWA:	STEL:	Ceiling:	Définition :	Critères :	
64-17-5		1000 ppm		A3		
78-93-3	200 ppm	300 ppm		BEI		
67-63-0	200 ppm	400 ppm		A4; BEI		

- Allemagne - AGW (BAuA - TRGS 900, 08/08/2019) :

CAS	VME :	VME :	Dépassement	Remarques	
64-17-5		200 ppm		4(II)	
		380 mg/m³			
78-93-3		200 ppm		1(I)	
		600 mg/m ³			
67-63-0		200 ppm		2(II)	
		500 mg/m ³			

- France (INRS - ED984 / 2020-1546) :

CAS	VME-ppm:	VME-mg/m3:	VLE-ppm:	VLE-mg/m3:	Notes :	TMP N°:	
64-17-5	1000	1900	5000	9500	-	84	
78-93-3	200	600	300	900	*	84	
67-63-0	-	-	400	980	-	84	

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

Utilisation finale :TravailleursVoie d'exposition :Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 888 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 500 mg de substance/m3

Utilisation finale : Consommateurs

Voie d'exposition : Ingestion

Effets potentiels sur la santé :Effets systémiques à long termeDNEL :26 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 319 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 89 mg de substance/m3

METHYLETHYLCETONE (CAS: 78-93-3)

 Utilisation finale :
 Travailleurs

 Voie d'exposition :
 Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 1161 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 600 mg de substance/m3

Utilisation finale : Consommateurs

Voie d'exposition : Ingestion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006 - REACH) ALCOOL À BRÛLER - SSN035

Effets systémiques à long terme 31 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 412 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 106 mg de substance/m3

ALCOOL ETHYLIQUE (CAS: 64-17-5)

Effets potentiels sur la santé :

DNEL:

Utilisation finale :TravailleursVoie d'exposition :Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 343 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à court terme DNEL : 1900 mg de substance/m3

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 950 mg de substance/m3

Utilisation finale : Consommateurs

Voie d'exposition : Ingestion

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 87 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 206 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à court terme DNEL : 950 mg de substance/m3

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 114 mg de substance/m3

(1)

Concentration prédite sans effet (PNEC) :

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

Compartiment de l'environnement : Sol PNEC : 28 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Eau douce PNEC : 140.9 mg/l

Compartiment de l'environnement : Eau de mer PNEC : 140.9 mg/l

Compartiment de l'environnement : Sédiment d'eau douce

PNEC: 552 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Sédiment marin PNEC : Sédiment marin 552 mg/kg

METHYLETHYLCETONE (CAS: 78-93-3)

Compartiment de l'environnement : Sol

PNEC: 22.5 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006 - REACH) ALCOOL À BRÛLER - SSN035

Compartiment de l'environnement : Eau douce PNEC : 55.8 mg/l

Compartiment de l'environnement : Eau de mer PNEC : 55.8 mg/l

Compartiment de l'environnement : Sédiment d'eau douce

PNEC: 284.74 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Sédiment marin PNEC : 287.7 mg/kg

ALCOOL ETHYLIQUE (CAS: 64-17-5)

Compartiment de l'environnement : Sol

PNEC: 0.63 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Eau douce PNEC : 0.96 mg/l

Compartiment de l'environnement : Eau de mer PNEC : 0.79 mg/l

Compartiment de l'environnement : Sédiment d'eau douce

PNEC: 3.6 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Sédiment marin PNEC : 2.9 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Usine de traitement des eaux usées

PNEC: 580 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :





Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.



- Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Butyle (Copolymère isobutylène-isoprène)
- Néoprène® (Polychloroprène)

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.



- Protection respiratoire

Filtre(s) anti-gaz et vapeurs (Filtres combinés) conforme(s) à la norme NF EN14387/A1 :

Appareil respiratoire avec filtre A.

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves. Risque d'explosion.

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques	essentienes
Etat physique	
Etat Physique :	Liquide Fluide.
Couleur	
Couleur:	Incolore.
Odeur	
Odeur :	Alcool.
Seuil olfactif:	Non précisé.
Point de fusion	
Point/intervalle de fusion :	Non précisé.
Point de congélation	
Point/intervalle de congélation :	Non précisé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'é	
Point d'ébullition :	80°C
Point/intervalle d'ébullition:	>= 78°C
Inflammabilité	. 100
	Non présidé
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non précisé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	0.5.0/
Dangers d'explosion,limite inférieure d'explosivité (%) :	2.5 %vol
Dangers d'explosion,limite supérieure d'explosivité (%) :	19 %vol
Point d'éclair	\(\frac{1}{2} = 2 \\ 2 \\ \)
Point d'éclair :	17.50 °C.
Température d'auto-inflammation	
Point/intervalle d'auto-inflammation :	Non précisé.
Température d'auto-inflammation:	370 - 425°C
Température de décomposition	
Point/intervalle de décomposition :	Non précisé.
pH	
pH:	Non concerné.
pH en solution aqueuse :	Non précisé.
Viscosité cinématique	
Viscosité :	2.1 mm2/s (20°C)
	Méthode de détermination de la viscosité :
	ISO 3104 (Produits pétroliers - Liquides opaques et transparents -
	Détermination de la viscosité cinématique et calcul de la viscosité
	dynamique).
Solubilité	
Hydrosolubilité :	Soluble.
Liposolubilité :	Non précisé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non précisé.
Pression de vapeur	
Pression de vapeur (50°C) :	Inférieure à 110 kPa (1.10 bar).
Pression de vapeur (20°C):	57.3 hPa
Densité et/ou densité relative	
Densité :	<1
Masse volumique (20°C)	810 - 840 g/l

Non précisé.

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur :



9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.



9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique



Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.



10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

Réagit violemment avec les oxydants forts.

Réactions aux peroxydes et aux composés halogénés.

10.4. Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter:

- l'accumulation de charges électrostatiques
- l'échauffement
- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes



10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de/des :

- acides forts
- métaux alcalins
- métaux alcalino-terreux
- Aluminium
- matières combustibles
- peroxydes
- bases fortes
- agents oxydants
- halogènes
- sels métalliques

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES



11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008



11.1.1. Substances Toxicité aiguë :

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

Par voie orale: DL50 = 4570 mg/kg

Espèce: Rat

Par voie cutanée : DL50 = 13400 mg/kg

Espèce : Rat

METHYLETHYLCETONE (CAS: 78-93-3)

DL50 > 2000 mg/kg Par voie orale:

Espèce: Rat

DL50 > 2000 mg/kg Par voie cutanée :

Espèce: Rat

Version 12.1 (11-01-2022) - Page 10/14

ALCOOL ETHYLIQUE (CAS: 64-17-5)

DL50 = 10470 mg/kg Par voie orale:

Espèce: Rat

OCDE Ligne directrice 401 (Toxicité aiguë par voie orale)

DL50 = 17100 mg/kgPar voie cutanée :

Espèce: Lapin

Par inhalation (n/a): CL50 > 124.7 mg/l

Espèce: Rat

OCDE Ligne directrice 403 (Toxicité aiguë par inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Ethanol: pas d'irritation de la peau (lapin) (méthode OCDE ligne directrice 404).

Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau. Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Ethanol: irritation légère des yeux (méthode OCDE ligne directrice 405).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Ethanol: aucun effet de sensibilisation connu (méthode IUCLID).

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Ethanol : les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes (méthode : mutagénicité : essai de mutation reverse sur Escherichia coli).

11.1.2. Mélange

Toxicité aiguë :

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :

Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :

Compte tenu des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

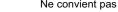
Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations

Ne convient pas à la consommation pour l'homme à cause de l'agent dénaturant.

Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :



CAS 67-63-0 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 64-17-5 : CIRC Groupe 1 : L'agent est cancérogène pour l'homme.

Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- Butanone (CAS 78-93-3): Voir la fiche toxicologique n° 14.
- Ethanol (CAS 64-17-5): Voir la fiche toxicologique n° 48.
- Propane-2-ol (CAS 67-63-0): Voir la fiche toxicologique n° 66.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.1. Substances

ALCOOL À BRÛLER - SSN035

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

Toxicité pour les poissons : CL50 > 100 mg/l

Espèce : Leuciscus idus melanotus

Durée d'exposition : 48 h

Toxicité pour les crustacés : CE50 > 100 mg/l

Espèce : Daphnia magna Durée d'exposition : 48 h

Toxicité pour les algues : CEr50 > 100 mg/l

Espèce : Scenedesmus subspicatus

Durée d'exposition : 72 h

METHYLETHYLCETONE (CAS: 78-93-3)

Toxicité pour les poissons : CL50 > 100 mg/l

Espèce : Leuciscus idus Durée d'exposition : 48 h

Toxicité pour les crustacés : CE50 > 100 mg/l

Espèce : Daphnia magna Durée d'exposition : 48 h

ALCOOL ETHYLIQUE (CAS: 64-17-5)

Toxicité pour les poissons : CL50 = 8140 mg/l

Espèce : Leuciscus idus Durée d'exposition : 48 h Autres lignes directrices

Toxicité pour les crustacés : CE50 >= 9268 mg/l

Espèce : Daphnia magna Durée d'exposition : 48 h Autres lignes directrices

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Méthyléthylcétone (n°CAS : 78-93-3) : Biodégradabilité : 98% - Facilement biodégradable Propane-2-ol (n°CAS : 67-63-0) : Biodégradabilité : 53% (5 jours) - Facilement biodégradable Alcool éthylique (n°CAS: 64-17-5) : Facilement biodégradable (94% méthode OECD 301 E)

12.2.1. Substances

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

Biodégradation : Rapidement dégradable.

METHYLETHYLCETONE (CAS: 78-93-3)

Biodégradation : Rapidement dégradable.

ALCOOL ETHYLIQUE (CAS: 64-17-5)

Biodégradation : Rapidement dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ethanol: Facteur de bioconcentration (FBC): 0,66

En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne doit pas s'attendre à une accumulation dans l'organisme.

12.3.1. Substances

ALCOOL ETHYLIQUE (CAS: 64-17-5)

Coefficient de partage octanol/eau : log Koe = -0.35

Facteur de bioconcentration : BCF = 0.66



12.4. Mobilité dans le sol

Le produit s'évapore rapidement s'il est déversé sur le sol.

Si le produit est rejeté dans l'environnement, il se répartit dans l'air et l'eau. Le produit est très peu absorbé par les sols ou les sédiments.



12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ethanol : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Le produit ne possède pas de propriétés PBT et vPvB.



12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.



12.7. Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : avec l'addition contrôlée de faibles concentrations dans les stations de traitement des eaux avec traitement biologique adapté, on ne doit pas s'attendre à une réduction de la capacité de dégradation des boues activées.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. En cas de manipulation et d'utilisation adéquates, aucun problème écologique n'est à craindre.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remettre à un éliminateur agréé.

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2021 - IMDG 2020 - OACI/IATA 2021).



14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

UN1993=LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (alcool ethylique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Classification:



14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
	3	F1	II	3	33	1 L	274 601 640D	E2	2	D/E
IMDG	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ	Arrimage manutenti on	Séparatio n	
	3	-	II	1 L	F-E. S-E	274	E2	Category B	-	
IATA	Classe	2°Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	EQ	
	3	-	II.	353	5 L	364	60 L	A3	E2	
	3	-	II	Y341	1 L	-	-	A3	E2	

2

Α

Е

DC

Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.

Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6.



14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée n'est disponible.



RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION



- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2021/643 (ATP 16)
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2021/849 (ATP 17)

Informations relatives à l'emballage :

Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

- Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

N° TMP Libellé

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel :

84 hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et

diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde.

- Nomenclature des installations classées (Version 50 bis de février 2021, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite



Seveso 3) :

N° ICPE Désignation de la rubrique Régime Rayon
4331 Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330.

Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités

La quantite totale susceptible d'etre presente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant :

1. Supérieure ou égale à 1 000 t

2. Supérieure ou égale à 100 t mais inférieure à 1 000 t

3. Supérieure ou égale à 50 t mais inférieure à 100 t

Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 5 000 t.

Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 50 000 t.

Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d'utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement.

Rayon = Rayon d'affichage en kilomètres.



15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

Elbolio(o) doo pilia	Elberio(o) dee princesse mentioninesse a la rabrique o .		
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.		
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.		
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.		
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.		



Abréviations :

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.

CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.

CE50 : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

CEr50 : La concentration efficace de substance qui provoque 50% de réduction du taux de croissance.

REACH: Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006 - REACH) ALCOOL À BRÛLER - SSN035

ETA: Estimation Toxicité Aiguë

PC: Poids Corporel

DNEL : Dose dérivée sans effet.
PNEC : Concentration prédite sans effet.
UFI : Identifiant unique de formulation.

STEL: Short-term exposure limit TWA: Time Weighted Averages

TMP: Tableaux des Maladies Professionnelles (France)

VLE : Valeur Limite d'Exposition. VME : Valeur Moyenne d'Exposition.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods. IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK: Wassergefahrdungsklasse (Water Hazard Class).

GHS02: Flamme.

GHS07: Point d'exclamation.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : Très persistante et très bioaccumulable. SVHC : Substance of Very High Concern.

Annexe

ALCOOL À BRÛLER

L	Type de document	Titre	Mise-à-jour	Version	Page
1	Scénario d'Exposition	<u>ALCOOL À BRÛLER</u>	2020-01-21	1.0	<u>16</u>

Scénario d'exposition 1a. Fabrication de substance. - Industrielle.

Section 1	Titre.
Titre.	Fabrication de substance CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Industrielles (SU3). (SU8, SU9)
Catégorie(s) de processus:	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC1; ERC4.
Processus, tâches, activités couvertes:	Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'agent chimique de procédé ou d'extraction. Inclut le recyclage/la récupération, les transferts de matières, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris bateau/péniche, camion/wagon et récipient pour vrac), l'échantillonnage et les activités de laboratoire correspondantes.
Méthode d'évaluation:	Santé: : Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé. Évaluation basée sur les données mesurées.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle . Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	aucun.
Scénarios de contribution:	Mesures de gestion des risques: Remarque: répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA: 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS.

Mesures de gestion des risques communes à tous les scénarios de contribution.	Mettre en place des contrôles de supervision pour vérifier la bonne application des mesures de gestion des risques et des conditions opératoires.
ES1a-W1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.	Manipuler la substance en système clos.
ES1a-W2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée.	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Manipuler la substance en système clos. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
ES1a-W3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation).	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Manipuler la substance dans un système principalement clos muni d'une ventilation d'extraction. }
ES1a-W4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou- vant présenter des possibilités d'exposition	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Manipuler la substance dans un système principalement clos muni d'une ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
ES1a-W5: Transfert de substance ou de prépara- tion (chargement/déchargement) à par- tir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Utiliser une protection oculaire adaptée. {S'assurer que les transferts de matières soient effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
ES1a-W6: Transfert de substance ou de prépara- tion (chargement/déchargement) à par- tir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Utiliser une protection oculaire adaptée. {S'assurer que les transferts de matières soient effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Quantités utilisées par site (tonnes par an).	200000. (570000 kg/jour.)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. 350 jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
	ES1a-E1: ERC1 Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 226kg/jour. Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 11.3kg/jour. Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0kg/jour. ES1a-E2: ERC4
	Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 226kg/jour. Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 11.3kg/jour. Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0kg/jour.

Conditions techniques sur site et	Le traitement des eaux usées sur site est exigé. Ne pas déverser les boues industrielles
mesures prises pour réduire ou limiter	dans des sols naturels Le traitement des émissions dans l'air n'est pas exigé en ce qui
les décharges, les émissions dans l'air.	concerne la conformité vis-à-vis de REACH, mais il peut être nécessaire pour la conformité
les decharges, les emissions dans rail.	avec d'autres législations relatives à l'environnement. Conserver le récipient bien fermé. Ne
	pas mettre dans les circuits d'évacuation ni à l'égout.
	Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité
	d'élimination exigée de ≥ (%) :: 87.
Mesures organisationnelles pour	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des
empêcher/limiter le rejet du site.	eaux en cas de déversement. Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux
empecner/iimiter le rejet du site.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
2 "" (exigences réglementaires Débit supposé de l'usine de traitement des equit usées demostiques (m³/i): 2000
Conditions et mesures liées à l'usine de	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000.
traitement des eaux usées municipales.	Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 2%. Type de
traitement externe des déchets à	traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Type de
éliminer.	traitement adapté aux déchets: combustibles de four à ciment: Efficacité d'élimination (%):
Cilitimici.	99.98. Considérer comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les
	récipients usagés selon les réglementations locales. Le traitement et l'élimination externes
	des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en
	vigueur.
Conditions et mesures liées à la	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans
récupération externe des déchets.	objet.
Autres mesures de contrôle de	aucun.
l'exposition de l'environnement	adouit.
s'ajoutant à celles ci-dessus:	
Santian 2	Estimation d'expecition:
Section 3:	Estimation d'exposition:
_	
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02.
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02.
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05.
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04.
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1.
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme.
_	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004.
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004. exposition résultant du scénario de contribution: ES1a-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio

	de caractérisation des risques: 0.02.
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
	ES1a-E1: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 5.65mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 9.74E-03. PEC locale dans les eaux de surface: 0.0742mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 7.73E-02. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.285mg/kgdw. Ratio de
	caractérisation des risques: 7.98E-02.
	PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.00752mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 9.52E-03.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.0289mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 9.83E-03.
	PEC locale dans le sol: 0.00736mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.17E-02.Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
	ES1a-E2: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 5.65mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 9.74E-03.
	PEC locale dans les eaux de surface: 0.0742mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 7.73E-02.
	PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.285mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 7.98E-02.
	PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.00752mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 9.52E-03.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.0289mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 9.83E-03.
	PEC locale dans le sol: 0.00736mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.17E-02.
	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé:	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste).
	Cutané(e): Aucune correction n'est nécessaire ; toutes les expositions sont supposées concerner des concentrations en substance pouvant atteindre 100 %.
Environnement:	Msafe: 8350000kg/jour. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
	$\frac{m_{\text{spERC}}^{*}(1-E_{\text{ERspERQ}})*F_{\text{releasespERC}}}{DF_{\text{spERC}}} \ge \frac{m_{\text{site}}*(1-E_{\text{ERsite}})*F_{\text{releasesite}}}{DF_{\text{site}}}$

avec : mspERC : taux d'utilisation de la substance dans les spERC

EER, spERC: efficacité des RMM dans les spERC.

Frelease,,spERC : fraction initialement rejetée dans les spERC.

 ${\sf DFspERC}: facteur\ de\ dilution\ des\ effluents\ de\ l'usine\ de\ traitement\ des\ eaux$

usées dans le fleuve.

msite: taux d'utilisation de substance au niveau du site.

EER, site : efficacité des RMM au niveau du site.

Frelease,, site : fraction initialement rejetée au niveau du site.

DFsite : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées

dans le fleuve.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Scénario d'exposition 1b. Utilisation comme intermédiaire. Utilisation comme agent chimique de procédé. - Industrielle.

Section 1	Titre.
Titre.	Utilisation comme intermédiaire. Utilisation comme agent chimique de procédé CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Industrielles (SU3). (SU8, SU9)
Catégorie(s) de processus:	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC6a.
Processus, tâches, activités couvertes:	Utilisation de la substance comme intermédiaire (non lié aux conditions strictement contrôlées). Inclut le recyclage/la récupération, les transferts de matières, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire correspondantes, la maintenance et le chargement (y compris bateau/péniche, camion/wagon et récipient pour vrac). Utilisation comme agent chimique de procédé.
Méthode d'évaluation:	Santé: : Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé. Approche des tableaux A et B. Facteurs de rejet affinés pour obtenir des RCR inférieurs à 1
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle . Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	aucun.
Scénarios de contribution:	Mesures de gestion des risques: Remarque: répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA: 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des

	FDS.
Mesures de gestion des risques	Mettre en place des contrôles de supervision pour vérifier la bonne application des mesures
communes à tous les scénarios de	de gestion des risques et des conditions opératoires.
contribution.	
ES1b-W1: Utilisation dans des	Manipuler la substance en système clos.
processus fermés, exposition	
improbable.	
ES1b-W2: Utilisation dans des	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Manipuler la substance en système clos. } {Porter
processus fermés continus avec	des gants adaptés homologués EN 374. }
exposition momentanée maîtrisée.	
ES1b-W3: Utilisation dans des	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Manipuler la substance dans un système
processus fermés par lots (synthèse ou	principalement clos muni d'une ventilation d'extraction. }
formulation).	, ,
ES1b-W4: Utilisation dans des	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Manipuler la substance dans un système
processus par lots et d'autres	principalement clos muni d'une ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés
processus (synthèse) pou- vant	homologués EN 374. }
présenter des possibilités d'exposition	
ES1b-W5: Transfert de substance ou	Utiliser une protection oculaire adaptée. {S'assurer que les transferts de matières soient
de prépara- tion	effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés
(chargement/déchargement) à par- tir	homologués EN 374. }
de récipients ou de grands conte-	
neurs, ou vers ces derniers, dans des	
installations non spécialisées	
ES1b-W6: Transfert de substance ou	Utiliser une protection oculaire adaptée. (S'assurer que les transferts de matières soient
de prépara- tion	effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés
(chargement/déchargement) à par- tir	homologués EN 374. }
de récipients ou de grands conte- neurs, ou vers ces derniers, dans des	
installations spécialisées	
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et
Caracteristiques du produit.	10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces
	aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Quantités utilisées par site (tonnes par	12500. (41000 kg/jour.)
an).	12000. (41000 kg/jour.)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. 300 jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer:
influencés par la gestion des risques:	100.
Autres conditions opératoires	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
d'utilisation affectant l'exposition de	The state of the s
l'environnement.	
	ES1b-E1: ERC6a
	Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.05.
	Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM):
	0.003.
	Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001.

Conditions techniques sur site et	Le traitement des eaux usées sur site est exigé. Le traitement des émissions dans l'air n'est
mesures prises pour réduire ou limiter	pas exigé en ce qui concerne la conformité vis-à-vis de REACH, mais il peut être nécessaire
les décharges, les émissions dans l'air.	pour la conformité avec d'autres législations relatives à l'environnement. Conserver le
	récipient bien fermé. Ne pas mettre dans les circuits d'évacuation ni à l'égout.
	Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité
	d'élimination exigée de ≥ (%) :: 87.
Mesures organisationnelles pour	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des
empêcher/limiter le rejet du site.	eaux en cas de déversement. Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux
	exigences réglementaires
Conditions et mesures liées à l'usine de	3,
traitement des eaux usées municipales.	Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées
	domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 2%. Type de
traitement externe des déchets à	traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Type de
éliminer.	traitement adapté aux déchets: combustibles de four à ciment: Efficacité d'élimination (%):
	99.98. Considérer comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les
	récipients usagés selon les réglementations locales. Le traitement et l'élimination externes
	des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en
	vigueur.
Conditions et mesures liées à la	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans
récupération externe des déchets.	objet.
Autres mesures de contrôle de	aucun.
l'avecaition de l'anvironnement	
l'exposition de l'environnement	
s'ajoutant à celles ci-dessus:	
•	Estimation d'exposition:
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	- ·
s'ajoutant à celles ci-dessus:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3:	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
s'ajoutant à celles ci-dessus: Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.01ppm. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W4: 20ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W2: 1.37mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.004. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001. exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W3: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.

	exposition résultant du scénario de contribution: ES1b-W6: 6.86mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.02.
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
	ES1b-E1: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 62.5mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.08E-01.PEC locale dans les eaux de surface: 0.792mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 8.25E-01.PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 3.04mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 8.52E-01.PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.0793mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.00E-01.PEC locale dans les sédiments marins: 0.304mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.03E-01.PEC locale dans le sol: 0.0876mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.39E-01.Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé:	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste).
	Cutané(e): Aucune correction n'est nécessaire ; toutes les expositions sont supposées concerner des concentrations en substance pouvant atteindre 100 %.
Environnement:	Msafe: 49000kg/jour. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. $\frac{m_{\rm spERC}^{}*(1\text{-}E_{\rm ERspERO})*F_{\rm releasespERC}}{DF_{\rm spERC}} \geq \frac{m_{\rm site}^{}*(1\text{-}E_{\rm ERsite})*F_{\rm releasesite}}{DF_{\rm site}}$
	avec : mspERC : taux d'utilisation de la substance dans les spERC EER,spERC : efficacité des RMM dans les spERC. Frelease,,spERC : fraction initialement rejetée dans les spERC. DFspERC : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve. msite : taux d'utilisation de substance au niveau du site. EER,site : efficacité des RMM au niveau du site. Frelease,,site : fraction initialement rejetée au niveau du site. DFsite : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées

Scénario d'exposition 2. Distribution de substance. - Industrielle.

Section 1	Titre.
Titre.	Distribution de substance. éthanol. CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Industrielles (SU3). (SU8, SU9)
Catégorie(s) de processus:	PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC2,SpERC ESVOC 3.
Processus, tâches, activités couvertes:	Chargement (y compris bateau/péniche, wagon/camion et grand récipient pour vrac) et réemballage (y compris en fûts et en petits emballages) de la substance, y compris son échantillonnage, son stockage, sa distribution, son déchargement et les activités de laboratoire correspondantes.
Méthode d'évaluation:	Santé:: Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle . Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	aucun.
Scénarios de contribution:	Mesures de gestion des risques: Remarque: répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA: 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS.
Mesures de gestion des risques communes à tous les scénarios de contribution.	Mettre en place des contrôles de supervision pour vérifier la bonne application des mesures de gestion des risques et des conditions opératoires.

ES2-W1: Transfert de substance ou de prépara- tion (chargement/déchargement) à par- tir de récipients ou de grands conte- neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Extérieur . Aucune mesure spécifique n'est nécessaire. } {Intérieur . S'assurer que les transferts de matières soient effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
ES2-W2: Transfert de substance ou de prépara- tion (chargement/déchargement) à par- tir de récipients ou de grands conte- neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Extérieur . Aucune mesure spécifique n'est nécessaire. } {Intérieur . S'assurer que les transferts de matières soient effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
ES2-W3: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe- sage)	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Extérieur . Aucune mesure spécifique n'est nécessaire. } {Intérieur . Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Quantités utilisées par site (tonnes par an).	320. (1000 kg/jour.)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. 300 jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air.	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. ES2-E1: ERC2 SpERC ESVOC 3. Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001.Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001.Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0. Ne pas rejeter directement à la nature les eaux usées. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire. Le traitement des émissions dans l'air n'est pas exigé en ce qui concerne la conformité vis-à-vis de REACH, mais il peut être nécessaire pour la conformité avec d'autres législations relatives à l'environnement. Conserver le récipient bien fermé. Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de ≥ (%): 87.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site.	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement. Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux exigences réglementaires
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000. Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 5%. Type de traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Type de traitement adapté aux déchets: combustibles de four à ciment: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Considérer comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en

Environnement:	Msafe: 337000 (lg/jttl: $R_{releasesperc}$) * $F_{releasesperc}$ m _{site} * $(1-E_{ersite})$ * $F_{releasesite}$ Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement sa à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
	avec : mspERC : taux d'utilisation de la substance dans les spERC EER,spERC : efficacité des RMM dans les spERC. Frelease,,spERC : fraction initialement rejetée dans les spERC. DFspERC : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve.msite : taux d'utilisation de substance au niveau du site. EER,site : efficacité des RMM au niveau du site. Frelease,,site : fraction initialement rejetée au niveau du site. DFsite : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de référence des SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

Scénario d'exposition 3. Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges . - Industrielle.

Section 1	Titre.
Titre.	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges . éthanol. CAS:64-
	17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Industrielles (SU3). (SU10)
Catégorie(s) de processus:	PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC2.
Processus, tâches, activités couvertes:	Formulation, emballage et réemballage de la substance et de ses mélanges dans des opérations par lots ou continues, y compris le stockage, les transferts de matières, le mélange, le pastillage, la compression, la granulation, l'extrusion, l'emballage à petite et grande échelle, l'échantillonnage, la maintenance et les activités de laboratoire correspondantes.
Méthode d'évaluation:	Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé. Approche des tableaux A et B. (MC-1b, IC-9, UC48). Facteurs de rejet affinés pour obtenir des RCR inférieurs à 1
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle . Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	Formuler dans des cuves de mélange confinées ou ventilées .
Scénarios de contribution:	Mesures de gestion des risques: Remarque: répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA: 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections

	principales des FDS.
Mesures de gestion des risques	Mettre en place des contrôles de supervision pour vérifier la bonne application des
communes à tous les scénarios de	mesures de gestion des risques et des conditions opératoires.
contribution.	3
ES3-W1: Utilisation dans des processus	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Appliquer une norme satisfaisante de ventilation
fermés par lots (synthèse ou formulation).	contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). } {Mettre en place une ventilation
	d'extraction aux points d'émission. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
ES3-W2: Mélange dans des processus	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Appliquer une norme satisfaisante de ventilation
par lots pour la formulation de	contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). } {Mettre en place une ventilation
préparations* et d'articles (contacts	d'extraction aux points d'émission. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
multiples et/ou im- portants).	
ES3-W3: Transfert de substance ou de	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Appliquer une norme satisfaisante de ventilation
prépara- tion (chargement/déchargement)	contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). } {S'assurer que les transferts de
à par- tir de récipients ou de grands	matières soient effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants
conte- neurs, ou vers ces derniers, dans	adaptés homologués EN 374. }
des installations non spécialisées	
ES3-W4: Transfert de substance ou de	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Appliquer une norme satisfaisante de ventilation
prépara- tion (chargement/déchargement)	contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). } {S'assurer que les transferts de
à par- tir de récipients ou de grands	matières soient effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants
conte- neurs, ou vers ces derniers, dans	adaptés homologués EN 374. }
des installations spécialisées	addpto nonlongado Ent or 1. j
ES3-W5: Transfert de substance ou	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Appliquer une norme satisfaisante de ventilation
préparation dans de petits conteneurs	contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). } {Mettre en place une ventilation
(chaîne de remplissage spécialisée, y	d'extraction aux points d'émission. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
compris pe- sage)	
ES3-W6: Production de préparations ou	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Appliquer une norme satisfaisante de ventilation
d'articles par pastillage, compression,	contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). } {Mettre en place une ventilation
extrusion, granulation.	d'extraction aux points d'émission. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et
	10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces
	aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Quantités utilisées par site (tonnes par	30000. (100000 kg/jour.)
an).	
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. 300 jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer:
par la gestion des risques:	100.
Autres conditions opératoires d'utilisation	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
affectant l'exposition de l'environnement.	
	ES3-E1: ERC2
	Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025.
	Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM):
	0.001.

	Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air.	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire. Ne pas rejeter directement à la nature les eaux usées. Le traitement des émissions dans l'air n'est pas exigé en ce qui concerne la conformité vis-à-vis de REACH, mais il peut être nécessaire pour la conformité avec d'autres législations relatives à l'environnement. Conserver le récipient bien fermé. Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre
Mesures organisationnelles pour	l'efficacité d'élimination exigée de ≥ (%): 87. Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et
empêcher/limiter le rejet du site.	des eaux en cas de déversement. Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux exigences réglementaires
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000. Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 5%. Type de traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Type de traitement adapté aux déchets: combustibles de four à ciment: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Considérer comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans objet.
Autres mesures de contrôle de l'exposition de l'environnement s'ajoutant à celles ci-dessus:	aucun.
Section 3:	Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W1: 25ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W2: 50ppm. Ratio de caractérisation
Santé: Inhalation (vapeurs).	des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W2: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1.
Santé: Inhalation (vapeurs).	des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W2: 50ppm. Ratio de caractérisation
Santé: Inhalation (vapeurs).	des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W2: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W3: 50ppm. Ratio de caractérisation
Santé: Inhalation (vapeurs).	des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W2: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W3: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W4: 50ppm. Ratio de caractérisation
Santé: Inhalation (vapeurs).	des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W2: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W3: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W4: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la
Santé: Inhalation (vapeurs). Santé: Cutané(e):	des risques: 0.05. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W2: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W3: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W4: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W5: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W6: 50ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.1. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les

	exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W3: 13.71mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.04. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W4: 6.86mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W5: 6.86mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.02. exposition résultant du scénario de contribution: ES3-W6: 3.43mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.01. Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour
	les effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
	ES3-E1: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 50mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 8.62E-02.PEC locale dans les eaux de surface: 0.572mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 5.96E-01.PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 2.43mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 6.81E-01.PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.0635mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 8.04E-02.PEC locale dans les sédiments marins: 0.243mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 8.27E-02.PEC locale dans le sol: 0.0915mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.45E-01.Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé:	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste). Cutané(e): Aucune correction n'est nécessaire; toutes les expositions sont supposées concerner des concentrations en substance pouvant atteindre 100 %.
Environnement:	Msafe: 146000kg/jour. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
	$\frac{m_{\text{spERC}}^*(1-E_{\text{ER,spERC}})*F_{\text{releasespERC}}}{m_{\text{site}}} \ge \frac{m_{\text{site}}*(1-E_{\text{ER,site}})*F_{\text{releasesite}}}{m_{\text{releases}}}$
	DF_{spERC} DF_{site}
	avec : mspERC : taux d'utilisation de la substance dans les spERC EER,spERC : efficacité des RMM dans les spERC. Frelease,,spERC : fraction initialement rejetée dans les spERC. DFspERC : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve.
	msite : taux d'utilisation de substance au niveau du site. EER,site : efficacité des RMM au niveau du site. Frelease,,site : fraction initialement rejetée au niveau du site. DFsite : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR >
	1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Scénario d'exposition 4. Usage industriel. sans pulvérisation. - Industrielle.

Section 1	Titre.
Titre.	Usage industriel. sans pulvérisation. éthanol. CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Industrielles (SU3).
Catégorie(s) de processus:	PROC10, PROC13
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC4,SpERC ESVOC 5.
Processus, tâches, activités couvertes:	Inclut les utilisations dans les mélanges non pulvérisés(par ex. les additifs de traitement,les agents de nettoyage,les solvants ou les composants d'une peinture) Les méthodes d'application comprennent: brosssage, application par rouleaux, traitement par bain, aspersion, immersion ou trempage.
Méthode d'évaluation:	Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle . Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	aucun.
Scénarios de contribution:	Mesures de gestion des risques: Remarque : répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA : 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS.
Mesures de gestion des risques communes à tous les scénarios de contribution.	Mettre en place des contrôles de supervision pour vérifier la bonne application des mesures de gestion des risques et des conditions opératoires.

ES4-W1: Application au rouleau ou au Utiliser une protection oculaire adaptée. {Appliquer une norme satisfaisante de ventilation pinceau. Étalement à faible énergie des contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). } {Mettre en place une ventilation revêtements par exemple Y compris le d'extraction aux points d'émission. } {S'assurer que les transferts de matières soient effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés nettoyage de surfaces. Les substances homologués EN 374. } peuvent être inhalées sous forme de vapeurs et la peau peut entrer en contact avec des gouttelettes, des éclaboussures, lors d'un essuyage et de la manipulation de surfaces traitées. . ES4-W2: Traitement d'articles par Utiliser une protection oculaire adaptée. {Appliquer une norme satisfaisante de ventilation trempage et versage. Opérations de contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). } {Mettre en place une ventilation trempage Traitement d'articles par d'extraction aux points d'émission. } {S'assurer que les transferts de matières soient trempage, versage, immersion, imbibition, effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés dégorgement ou imprégnation de homologués EN 374. } substances, y compris formage à froid ou matrice type résine. Inclut la manipulation d'objets traités (p. ex. après teinture, galvanisation) La substance est appliquée sur une surface par des techniques à faible énergie comme le trempage de l'article dans un bain ou le versage d'une préparation sur une surface. . Section 2.2: Contrôle de l'exposition de l'environnement: La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et Caractéristiques du produit: 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation. 300. (1000 kg/jour.) Quantités utilisées par site (tonnes par Fréquence et durée de l'utilisation: Processus continu. 300 jours d'exploitation par an. Facteurs d'environnement non influencés Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: par la gestion des risques: Autres conditions opératoires d'utilisation Aucune mesure spécifique n'est nécessaire. affectant l'exposition de l'environnement. Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions reietées suivantes. ES4-E1: Utilisation industrielle d'ad-juvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles. SpERC ESVOC 5. Utilisation industrielle d'agents dans des processus continus ou par lots en utilisant des équipements multi-usages ou spéciali- sés, au moyen de contrôle technique ou par intervention manuelle. Par exemple, des solvants utilisés pour des réactions chimiques, ou l'utilisation de solvants pour l'application de pein- ture, de lubrifiants pour le travail des métaux, d'agents de dé- moulage pour le coulage/modelage de polymères.. Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.098. Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0. Conditions techniques sur site et mesures En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun prises pour réduire ou limiter les traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire. Ne pas rejeter directement à la nature décharges, les émissions dans l'air. les eaux usées. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de (%): 90. Conserver le récipient bien fermé.

	Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre
	l'efficacité d'élimination exigée de ≥ (%): 87.
Mesures organisationnelles pour	aucun.
empêcher/limiter le rejet du site.	
Conditions et mesures liées à l'usine de	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000.
traitement des eaux usées municipales.	Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées
·	domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au traitement	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 5%. Type
externe des déchets à éliminer.	de traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Type de traitement adapté aux déchets: combustibles de four à ciment: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Considérer comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans
récupération externe des déchets.	objet.
Autres mesures de contrôle de	aucun.
l'exposition de l'environnement s'ajoutant	
à celles ci-dessus:	
Section 3:	Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES4-W1: 50ppm. Ratio de caractérisation
	des risques: 0.1.
	exposition résultant du scénario de contribution: ES4-W2: 50ppm. Ratio de caractérisation
	des risques: 0.1.
	Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les
	expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la
	fois les expositions à long et court terme.
Santé: Cutané(e):	exposition résultant du scénario de contribution: ES4-W1: 27.43mg/kg/jour. Ratio de
Sumo: Sutumo(s).	caractérisation des risques: 0.08.
	exposition résultant du scénario de contribution: ES4-W2: 13.71mg/kg/jour. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.04.
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour
	les effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
Environmentent.	
	ES4-E1:
	PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 10mg/l. Ratio
	de caractérisation des risques: 1.72E-02.
	PEC locale dans les eaux de surface: 0.129mg/l. Ratio de caractérisation des risques:
	1.34E-01.
	PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.495mg/kgdw. Ratio de caractérisation des
	risques: 1.39E-01.
	PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.013mg/l. Ratio de
	caractérisation des risques: 1.65E-02.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.0499mg/kgdw. Ratio de caractérisation des
	risques: 1.70E-02.
	PEC locale dans le sol: 0.0094mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.49E-02.
	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:

Santé:	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant
	considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste).
	Cutané(e): Aucune correction n'est nécessaire ; toutes les expositions sont supposées
	concerner des concentrations en substance pouvant atteindre 100 %.
Environnement:	Msafe: 7200kg/jour.
	Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne
	s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être
	nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
	$\frac{m_{\text{spERC}}^*(1-E_{\text{ER,spERC}})*F_{\text{releasespERC}}}{DF_{\text{spERC}}} \ge \frac{m_{\text{site}}^*(1-E_{\text{ER,site}})*F_{\text{releasesite}}}{DF_{\text{site}}}$
	$\mathrm{DF}_{\mathrm{spERC}}$ $\mathrm{DF}_{\mathrm{site}}$
	avec : mspERC : taux d'utilisation de la substance dans les spERC EER,spERC : efficacité des RMM dans les spERC. Frelease,,spERC : fraction initialement rejetée dans les spERC. DFspERC : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve.
	msite : taux d'utilisation de substance au niveau du site.
	EER,site : efficacité des RMM au niveau du site.
	Frelease,,site: fraction initialement rejetée au niveau du site.
	DFsite : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve.
	Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR >
	1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de référence des SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-
	industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

Scénario d'exposition 5. Usage industriel. Pulvérisation. - Industrielle.

Section 1	Titre.
Titre.	Usage industriel. Pulvérisation. éthanol. CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Industrielles (SU3).
Catégorie(s) de processus:	PROC7
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC4,SpERC ESVOC 5.
Processus, tâches, activités couvertes:	Inclut les utilisations dans les mélanges non pulvérisés(par ex. les additifs de traitement,les agents de nettoyage,les solvants ou les composants d'une peinture) automobile.
Méthode d'évaluation:	Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle . Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	aucun.
Scénarios de contribution: Mesures de gestion des risques	Mesures de gestion des risques: Remarque: répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA: 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS. Éviter tout contact fréquent et direct avec le produit. Utiliser une norme satisfaisante de
communes à tous les scénarios de	ventilation générale. La ventilation naturelle se fait par les portes, les fenêtres, etc.
contribution.	« Ventilation contrôlée » signifie que l'air est apporté ou éliminé par un ventilateur

	électrique.
ES5-W1: Pulvérisation dans des installations in- dustrielles. Techniques de dispersion dans l'air. Pulvérisation de revêtements de surface, adhésifs, produits lustrants/nettoyants, produits d'assainissement de l'air, sablage Les substances peuvent être inhalées sous forme d'aérosols L'énergie des particules d'aérosol peut né-cessiter des contrôles particuliers de l'exposition; dans le cas de revêtements, une survaporisation peut entraîner un rejet dans les eaux usées et les déchets.	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Opérer dans une cabine ventilée dotée d'une ventilation à flux laminaire. } {, ou, } {Porter un masque respiratoire homologué EN 140 avec un filtre de type A ou plus efficace. Changer quotidiennement la cartouche du filtre du masque respiratoire. } {S'assurer que les transferts de matières soient effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Quantités utilisées par site (tonnes par an).	300. (1000 kg/jour.)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. 300 jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air.	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. ES5-E1: Utilisation industrielle d'ad- juvants de fabrication dans des processus et des pro- duits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles. SpERC ESVOC 5. Utilisation industrielle d'agents dans des processus continus ou par lots en utilisant des équipements multi-usages ou spéciali- sés, au moyen de contrôle technique ou par intervention ma- nuelle. Par exemple, des solvants utilisés pour des réactions chimiques, ou l'utilisation de solvants pour l'application de pein- ture, de lubrifiants pour le travail des métaux, d'agents de dé- moulage pour le coulage/modelage de polymères Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.098.Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.02.Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire. Ne pas rejeter directement à la nature les eaux usées. Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de (%): 99. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un épurateur humide ou un système de filtration à sec pour maîtriser les émissions
	atmosphériques d'aérosols. Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de ≥ (%): 87.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site.	aucun.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000. Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux

	usées domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 5%. Type de traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Type de traitement adapté aux déchets: combustibles de four à ciment: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Considérer comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales. Éliminer les eaux usées des épurateurs humides uniquement en faisant appel à un prestataire d'élimination des déchets Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans objet.
Autres mesures de contrôle de l'exposition de l'environnement s'ajoutant à celles ci-dessus:	aucun.
Section 3:	Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES5-W1: 150ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.3. Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition
	aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme.
Santé: Cutané(e):	exposition résultant du scénario de contribution: ES5-W1: 25.716mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.075.
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
	ES5-E1: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 10mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.72E-02. PEC locale dans les eaux de surface: 0.129mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.34E-01. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.495mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.39E-01. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.013mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.65E-02. PEC locale dans les sédiments marins: 0.0499mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.70E-02. PEC locale dans le sol: 0.0094mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.49E-02. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé:	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste). Cutané(e): Pour passer d'une concentration de 5 à 25 % à une concentration de 100 %, multiplier par 1.7.

Environnement:	Msafe: 7200kg/jour. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
	$\frac{m_{\text{spERC}}^*(1-E_{\text{ERspER}})^*F_{\text{releasespERC}}}{DF_{\text{spERC}}} \ge \frac{m_{\text{site}}^*(1-E_{\text{ERsite}})^*F_{\text{releasesite}}}{DF_{\text{site}}}$
	avec : mspERC : taux d'utilisation de la substance dans les spERC EER,spERC : efficacité des RMM dans les spERC. Frelease,,spERC : fraction initialement rejetée dans les spERC. DFspERC : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve.msite : taux d'utilisation de substance au niveau du site. EER,site : efficacité des RMM au niveau du site. Frelease,,site : fraction initialement rejetée au niveau du site. DFsite : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de référence des SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

Scénario d'exposition 6a. Utilisation comme carburant . - Industrielle.

Section 1	Titre.
Titre.	Utilisation comme carburant . éthanol. CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Industrielles (SU3).
Catégorie(s) de processus:	PROC16
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC7,SpERC ESVOC 28.
Processus, tâches, activités couvertes:	Englobe l'utilisation comme carburant (ou additif pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.
Méthode d'évaluation:	Santé: : Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle .
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	aucun.
Scénarios de contribution:	Mesures de gestion des risques: Remarque: répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA: 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS.
Mesures de gestion des risques communes à tous les scénarios de contribution.	aucun.

ES6a-W1: Utilisation de matériaux comme sour- ces de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûle. Couvre l'utilisation de matériaux comme sources de combustibles (y compris des additifs), au cours de la-quelle il faut s'attendre à une exposition limitée au pro-duit sous sa forme non brûlée. Ne couvre pas l'exposition résultant d'un débordement ou de la combustion.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit: Quantités utilisées par site (tonnes par	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation. 15. (50 kg/jour.)
an).	
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. 300 jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air. Mesures organisationnelles pour	rejetées suivantes. ES6a-E1: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos. SpERC ESVOC 28. Utilisation industrielle de substances en systèmes clos. Utilisation en équipement fermé, tels que des liquides pour des sys-tèmes hydrauliques, les liquides de refroidissement de réfrigé- rateurs et lubrifiants de moteurs et liquides diélectriques de transformateurs et l'huile dans les échangeurs de chaleur. Un contact n'étant pas prévu entre les fluides fonctionnels et les produits, et il faut donc s'attendre à de faibles émissions via les eaux usées et l'air vicié Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0025.Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.00001.Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0. Ne pas rejeter directement à la nature les eaux usées. Le traitement des émissions dans l'air n'est pas exigé en ce qui concerne la conformité vis-à-vis de REACH, mais il peut être nécessaire pour la conformité avec d'autres législations relatives à l'environnement. En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire.
empêcher/limiter le rejet du site.	
Conditions et mesures liées à l'usine de	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000.
traitement des eaux usées municipales.	Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Cette
traitement externe des déchets à éliminer.	substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales.
Conditions et mesures liées à la	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans
récupération externe des déchets.	objet.

Autres mesures de contrôle de l'exposition de l'environnement s'ajoutant à celles ci-dessus:	aucun.
Section 3:	Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES6a-W1: 5ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.01.
	Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme.
Santé: Cutané(e):	exposition résultant du scénario de contribution: ES6a-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
Section 4:	ES6a-E1: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.05mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 8.62E-05. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00348mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 3.63E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0133mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.73E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000446mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 5.65E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00171mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.82E-04. PEC locale dans le sol: 0.00248mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.94E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne le sol. Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
	-
Santé:	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste).
	Cutané(e): Aucune correction n'est nécessaire ; toutes les expositions sont supposées concerner des concentrations en substance pouvant atteindre 100 %.
Environnement:	Msafe: 2650000kg/jour. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
	$\frac{m_{\text{spERC}}^{*}(1-E_{\text{ER,spERC}})*F_{\text{release,spERC}}}{DF_{\text{spERC}}} \ge \frac{m_{\text{site}}*(1-E_{\text{ER,site}})*F_{\text{release,site}}}{DF_{\text{site}}}$

avec : mspERC : taux d'utilisation de la substance dans les spERC

EER, spERC : efficacité des RMM dans les spERC.

Frelease,,spERC: fraction initialement rejetée dans les spERC.

DFspERC : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve.

msite: taux d'utilisation de substance au niveau du site.

EER, site : efficacité des RMM au niveau du site.

Frelease,, site : fraction initialement rejetée au niveau du site.

DFsite : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de référence des SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

Scénario d'exposition 6b. Utilisation comme carburant . - Professionnelle.

Section 1	Titre.
Titre.	Utilisation comme carburant . éthanol. CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Professionnelles (SU22).
Catégorie(s) de processus:	PROC16
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC9a; ERC9b; SpERC ESVOC 29.
Processus, tâches, activités couvertes:	Englobe l'utilisation comme carburant (ou additif pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.
Méthode d'évaluation:	Santé:: Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle .
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	aucun.
Scénarios de contribution: Mesures de gestion des risques	Mesures de gestion des risques: Remarque : répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA : 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS. aucun.
communes à tous les scénarios de contribution.	aucuii.

ES6b-W1: Utilisation de matériaux comme sour- ces de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûle. Couvre l'utilisation de matériaux comme sources de combustibles (y compris des additifs), au cours de la-quelle il faut s'attendre à une exposition limitée au pro-duit sous sa forme non brûlée. Ne couvre pas l'exposition résultant d'un débordement ou de la combustion.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit: Quantités utilisées par site (tonnes par	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation. 20. (55 kg/jour.)
an).	
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. 365 jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air.	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. ES6b-E1: Utilisation intérieure à grande dispersion de subs- tances en systèmes clos. SpERC ESVOC 29. Utilisation intérieure de substances par le grand public ou les professionnels (à petite échelle) en systèmes clos. Utilisation dans des équipements fermés, telle que l'utilisation de liquides de refroidissement pour réfrigérateurs ou les chauffages électri- ques par fluide caloporteur Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.01.Rejet d'une fraction dans les eaux usées à partir d'une application fortement dispersive: 0.00001.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.00001. Ne pas rejeter directement à la nature les eaux usées. Le traitement des émissions dans l'air n'est pas exigé en ce qui concerne la conformité vis-à-vis de REACH, mais il peut être nécessaire pour la conformité avec d'autres législations relatives à l'environnement. Manipuler la substance en système clos.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site.	aucun.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000. Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer. Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Cette substance est consommée pendant l'utilisation. Aucun déchet de la substance n'est généré. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales. Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans objet.
Autres mesures de contrôle de l'exposition de l'environnement s'ajoutant à celles ci-dessus:	aucun.

Section 3:	Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES6b-W1: 10ppm. Ratio de caractérisation
	des risques: 0.02.
	Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les
	expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la
	fois les expositions à long et court terme.
Santé: Cutané(e):	exposition résultant du scénario de contribution: ES6b-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de
	caractérisation des risques: <0.001.
	Les dennées disponibles our les dengers ne nermettent nes de déduire une DNEL neur les
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
Livironnement.	ES6b-E1:
	PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.0000274mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.72E-08.
	PEC locale dans les eaux de surface: 0.00285mg/l. Ratio de caractérisation des risques:
	2.97E-03.
	PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0109mg/kgdw. Ratio de caractérisation des
	risques: 3.05E-03.
	PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000383mg/l. Ratio de
	caractérisation des risques: 4.85E-04.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.00147mg/kgdw. Ratio de caractérisation des
	risques: 5.00E-04.
	PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03.
	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé:	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant
	considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste).
	Cutané(e): Aucune correction n'est nécessaire ; toutes les expositions sont supposées
	concerner des concentrations en substance pouvant atteindre 100 %.
Environnement:	Sans objet pour les utilisations à dispersion large. Msafe: 1770kg/jour.

Scénario d'exposition 7. Usage professionnel. sans pulvérisation. - Professionnelle.

Section 1	Titre.
Titre.	Usage professionnel. sans pulvérisation CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Professionnelles (SU22).
Catégorie(s) de processus:	PROC10, PROC13, PROC14, PROC 19
Catégorie(s) de rejet dans	ERC8a; ERC8d; SpERC ESVOC 6.
l'environnement:	
Processus, tâches, activités couvertes:	Inclut les utilisations dans les mélanges non pulvérisés(par ex. les additifs de
	traitement,les agents de nettoyage,les solvants ou les composants d'une peinture) Les
	méthodes d'application comprennent: brosssage, application par rouleaux, traitement
Méthode d'évaluation:	par bain, aspersion, immersion ou trempage Santé: : Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication
produit:	contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
	Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la	aucun.
gestion des risques:	
Autres conditions opératoires affectant	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène
l'exposition des travailleurs:	professionnelle . Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C
	au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.
Conditions techniques et mesures au	aucun.
niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures	
de contrôle de la dispersion de la source	
vers le travailleur:	
Scénarios de contribution:	Mesures de gestion des risques: Remarque : répertorier les phrases standard
	RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle
	ECHA: 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour
	empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle.
	Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique
	dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles
	peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS.

	et 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5
ES7-W3: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation. Traitement des préparations et/ou des substances (liquide et solide) pour les préparations ou articles. Les substances de la matrice chimique peuvent être expo-sées à des conditions mécaniques et/ou thermoénergéti-ques élevées. L'exposition est principalement associée aux vapeurs volatiles et/ou générées, de la poussière peut également se former. ES7-W4: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles. Concerne des professions dans lesquelles un contact intime et intentionnel se produit avec des substances, sans aucun contrôle spécifique de l'exposition autre que des EPI. Section 2.2:	Porter des gants adaptés homologués EN 374. Utiliser une protection oculaire adaptée. Contrôle de l'exposition de l'environnement:
pinceau. Étalement à faible énergie des revêtements par exemple Y compris le nettoyage de surfaces. Les substances peuvent être inhalées sous forme de vapeurs et la peau peut entrer en contact avec des gouttelettes, des éclaboussures, lors d'un essuyage et de la manipulation de surfaces traitées. ES7-W2: Traitement d'articles par trempage et versage. Opérations de trempage Traitement d'articles par trempage, versage, immersion, imbibition, dégorgement ou imprégnation de substances, y compris formage à froid ou matrice type résine. Inclut la manipulation d'objets traités (p. ex. après teinture, galvanisation) La substance est appliquée sur une surface par des techniques à faible énergie comme le trempage de l'article dans un bain ou le versage d'une préparation sur une surface.	Utiliser une protection oculaire adaptée. {Porter des gants adaptés homologués EN 374. }
Mesures de gestion des risques communes à tous les scénarios de contribution. ES7-W1: Application au rouleau ou au	Utiliser une norme satisfaisante de ventilation générale. La ventilation naturelle se fait par les portes, les fenêtres, etc. « Ventilation contrôlée » signifie que l'air est apporté ou éliminé par un ventilateur électrique. Mettre en place des contrôles de supervision pour vérifier la bonne application des mesures de gestion des risques et des conditions opératoires. Utiliser une protection oculaire adaptée. {Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Quantités utilisées par site (tonnes par an).	0.5. (1.3 kg/jour.)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. 365 jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
Conditions techniques sur site et mesures	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. ES7-E1: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adju- vants de fabrication en systèmes ouverts. SpERC ESVOC 6. Utilisation intérieure d'adjuvants de fabrication par le grand pu- blic et les professionnels. L'utilisation entraîne (en général) un rejet direct dans l'environnement, par exemple, les détergents pour le lavage des vêtements, les liquides de machines à laver, les produits d'entretien pour véhicules (polish, lubrifiant, dégivrant), les solvants de peintures et revêtements ou les diffu- seurs à air de parfums et d'aérosols Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.98. Rejet d'une fraction dans les eaux usées à partir d'une application fortement dispersive: 0.01. Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.01.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air.	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire. Ne pas rejeter directement à la nature les eaux usées. Le traitement des émissions dans l'air n'est pas exigé en ce qui concerne la conformité vis-à-vis de REACH, mais il peut être nécessaire pour la conformité avec d'autres législations relatives à l'environnement. Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de ≥ (%): 87.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site.	aucun.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000. Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 10%. Type de traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Type de traitement adapté aux déchets: combustibles de four à ciment: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Considérer comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans
récupération externe des déchets.	objet.
Autres mesures de contrôle de l'exposition de l'environnement s'ajoutant à celles ci-dessus:	aucun.
Section 3:	Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES7-W1: 70ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.14.

	exposition résultant du scénario de contribution: ES7-W2: 70ppm. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.14.
	exposition résultant du scénario de contribution: ES7-W3: 70ppm. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.14.
	exposition résultant du scénario de contribution: ES7-W4: 70ppm. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.14.
	Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les
	expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la
	fois les expositions à long et court terme.
Santé: Cutané(e):	exposition résultant du scénario de contribution: ES7-W1: 27.43mg/kg/jour. Ratio de
ν,	caractérisation des risques: 0.08.
	exposition résultant du scénario de contribution: ES7-W2: 13.71mg/kg/jour. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.04.
	exposition résultant du scénario de contribution: ES7-W3: 3.43mg/kg/jour. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.01.
	exposition résultant du scénario de contribution: ES7-W4: 28.286mg/kg/jour. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.082.
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour
	les effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
	ES7-E1:
	PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées:
	0.000685mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.18E-06.
	PEC locale dans les eaux de surface: 0.00286mg/l. Ratio de caractérisation des risques:
	2.98E-03.
	PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.011mg/kgdw. Ratio de caractérisation
	des risques: 3.08E-03.
	PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000384mg/l. Ratio de
	caractérisation des risques: 4.86E-04.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.00147 mg/kgdw. Ratio de caractérisation des
	risques: 5.00E-04. PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-
	03.
	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
	·
Santé:	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant
	considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste). Cutané(e): Aucune correction n'est nécessaire ; toutes les expositions sont supposées
	· · ·
Environnement:	concerner des concentrations en substance pouvant atteindre 100 %.
Environnement:	Sans objet pour les utilisations à dispersion large. Msafe: 44.1kg/jour.

Scénario d'exposition 8. Usage professionnel. Pulvérisation. - Professionnelle.

Section 1	Titre.
Titre.	Usage professionnel. Pulvérisation. éthanol. CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Professionnelles (SU22).
Catégorie(s) de processus:	PROC11
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC8a; ERC8d; SpERC ESVOC 6.
Processus, tâches, activités couvertes:	Inclut les utilisations dans les mélanges non pulvérisés(par ex. les additifs de traitement,les agents de nettoyage,les solvants ou les composants d'une peinture) automobile.
Méthode d'évaluation:	Santé: : Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle . Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	aucun.
Scénarios de contribution: Mesures de gestion des risques	Mesures de gestion des risques: Remarque: répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA: 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS. Mettre en place des contrôles de supervision pour vérifier la bonne application des mesures
communes à tous les scénarios de contribution.	de gestion des risques et des conditions opératoires.

ES8-W1: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles. Techniques de dispersion dans l'air. Pulvérisation de revêtements de surface, adhésifs, pro-duits lustrants/nettoyants, produits d'assainissement de l'air, sablage Les substances peuvent être inhalées sous forme d'aérosols L'énergie des particules d'aérosol peut né-cessiter des contrôles avancés de l'exposition. ES8-W1: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles. Techniques de dispersion dans l'air. Pulvérisation de revêtements de surface, adhésifs, pro-duits lustrants/nettoyants, produits d'assainissement de l'air, sablage Les substances peuvent être inhalées sous forme d'aérosols L'énergie des particules d'aérosol peut né-cessiter des contrôles avancés de l'exposition. ES8-W1: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles. Techniques de dispersion dans l'air. Pulvérisation de revêtements de surface, adhésifs, pro-duits lustrants/nettoyants, produits d'assainissement de l'air, sablage Les substances peuvent être inhalées sous forme d'aérosols L'énergie des particules d'aérosols L'énergie des particules d'aérosol peut né-cessiter des contrôles avancés de l'exposition.	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). Utiliser une protection oculaire adaptée. {Opérer dans une cabine ventilée dotée d'une ventilation à flux laminaire. , ou, Porter un masque respiratoire homologué EN 140 avec un filtre de type A ou plus efficace. Changer quotidiennement la cartouche du filtre du masque respiratoire. } {S'assurer que les transferts de matières soient effectués sous confinement ou ventilation d'extraction. } {Éviter tout contact fréquent et direct avec le produit. , ou, Porter des gants adaptés homologués EN 374. } {, de façon alternative,} Utiliser une norme satisfaisante de ventilation générale. La ventilation naturelle se fait par les portes, les fenêtres, etc. « Ventilation contrôlée » signifie que l'air est apporté ou éliminé par un ventilateur électrique. Limiter la teneur en substance du produit à 25 % . Utiliser une protection oculaire adaptée. {Mettre en place une ventilation générale améliorée par des dispositifs mécaniques. } {Éviter tout contact fréquent et direct avec le produit. } {, de façon alternative,} Limiter la teneur en substance du produit à 5 %. {Utiliser une norme satisfaisante de ventilation générale. La ventilation naturelle se fait par les portes, les fenêtres, etc. « Ventilation contrôlée » signifie que l'air est apporté ou éliminé par un ventilateur électrique. }
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Quantités utilisées par site (tonnes par	0.5. (1.3 kg/jour.)
an).	D
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. 365 jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.

Conditions to shadow as a second to set	ouverts. SpERC ESVOC 6. Utilisation intérieure d'adjuvants de fabrication par le grand public et les professionnels. L'utilisation entraîne (en général) un rejet direct dans l'environnement, par exemple, les détergents pour le lavage des vêtements, les liquides de machines à laver, les produits d'entretien pour véhicules (polish, lubrifiant, dégi- vrant), les solvants de peintures et reveîtements ou les diffu- seurs à air de parfums et d'aérosols Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.98. Rejet d'une fraction dans les eaux usées à partir d'une application fortement dispersive: 0.01. Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.01.
Conditions techniques sur site et	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement
mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air.	des eaux usées sur site n'est nécessaire. Ne pas rejeter directement à la nature les eaux usées. Le traitement des émissions dans l'air n'est pas exigé en ce qui concerne la conformité vis-à-vis de REACH, mais il peut être nécessaire pour la conformité avec d'autres législations relatives à l'environnement. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un épurateur humide ou un système de filtration à sec pour maîtriser les émissions atmosphériques d'aérosols.
	Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de ≥ (%): 87.
Mesures organisationnelles pour	d elimination exigee de ≥ (%): 87. aucun.
empêcher/limiter le rejet du site.	
Conditions et mesures liées à l'usine de	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000.
traitement des eaux usées municipales.	Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 10%. Type de traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Type de traitement adapté aux déchets: combustibles de four à ciment: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Considérer comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales. Éliminer les eaux usées des épurateurs humides uniquement en faisant appel à un prestataire d'élimination des déchets Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans objet.
Autres mesures de contrôle de l'exposition de l'environnement s'ajoutant à celles ci-dessus:	aucun.
Section 3:	Estimation d'exposition:
	exposition résultant du scénario de contribution: ES8-W1: 150ppm. Ratio de caractérisation
Santé: Inhalation (vapeurs).	des risques: 0.3.
Santé: Inhalation (vapeurs).	des risques: 0.3. exposition résultant du scénario de contribution: ES8-W1: 210ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.42.

	caractérisation des risques: 0.062.
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les
Environnement:	effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits. ES8-E1: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées:
	0.000685mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.18E-06.PEC locale dans les eaux de surface: 0.00286mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 2.98E-03.PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.011mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.08E-03.PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000384mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.86E-04.PEC locale dans les sédiments marins: 0.00147mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.00E-04.PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03.Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant
Santé:	considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste). Cutané(e): Pour passer d'une concentration de 5 à 25 % à une concentration de 100 %,
Santé:	1 1 1

Scénario d'exposition 9a. Utilisation comme carburant . automobile - Par les consommateurs.

Section 1		Scénario d'exposition
Titre.		Utilisation comme carburant . automobile éthanol. CAS: 64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:		Par les consommateurs (SU21).
Descripteur d'utilisation.		PC13
Processus, tâches, activités couvertes:		Englobe les utilisations par les consommateurs dans les carburants liquides .
		automobile
Catégorie(s) de rejet dans		ERC9a, ERC9b, SpERC ESVOC 30
l'environnement:		
Méthode d'évaluation:		Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé avec les modifications recommandées par
		l'ESIG. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:		Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 24		Cantuals de llauresition des sons ammataure
Section 2.1		Contrôle de l'exposition des consommateurs.
Caractéristiques du produit:		Limida pression de consulta 40 De (fastante de la 1810)
Forme physique du produit:		Liquide, pression de vapeur > 10 Pa (fortement volatil).
Pression de vapeur: Concentration de la substance dans le		5726Pa.
produit:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.
Quantités utilisées:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des consommateurs.		Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire). Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation dans une pièce de 20 m³. Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation avec une ventilation standard. Éviter le contact avec les yeux pendant l'utilisation du produit.
Scénarios de contribution:		Catégories de produit:
CarburantsLiquide : ravitaillement en carburant automobile.	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à : 100%. Englobe l'utilisation jusqu'à : 51 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à : 80000g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à : 210cm2. Englobe l'utilisation extérieure. Englobe l'exposition jusqu'à: 0.05 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à : 80000g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à : 210cm2. Éviter l'utilisation intérieure. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de : 0.05 hours.
CarburantsRavitaillement en carburant liquide pour scooter.	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à : 100%. Englobe l'utilisation jusqu'à : 51 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à : 3750g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à : 210cm2. Englobe l'utilisation extérieure. Englobe l'exposition jusqu'à: 0.033 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à : 3750g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à : 210cm2. Éviter l'utilisation intérieure. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation

		pendant plus de : 0.033 hours.
CarburantsLiquide pour équipements de jardin - Utilisation.	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à : 100%. Englobe l'utilisation jusqu'à : 25 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à : 750g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à : 210cm2. Englobe l'utilisation extérieure. Englobe l'exposition jusqu'à: 2 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à : 750g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à : 210cm2. Éviter l'utilisation intérieure. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de : 2 hours.
CarburantsLiquide : équipements de jardin – Ravitaillement en carburant.	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à : 100%. Englobe l'utilisation jusqu'à : 25 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à : 750g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à : 420cm2. Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (34 m³) sous une ventilation courante: Englobe l'exposition jusqu'à: 0.03 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à : 750g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à : 420cm2. Éviter l'utilisation dans des pièces plus petites qu'un garage – volume de pièce d'au moins : 35m3. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de : 0.03 hours.
Section 2.2:		Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:		La substance est une structure unique. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Amounts used		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Facteurs d'environnement non		Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau
influencés par la gestion des risques:		de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.		Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j). 2000 Les contrôles d'émission dans les eaux usées ne sont pas applicables, car il n'y a pas de rejet direct dans les eaux usées.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.		La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré.
Conditions et mesures liées à la		Sans objet.
récupération externe des déchets.		
Section 3:		Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
ounte. Illiaiation (vapeurs).		Carburants Liquide: ravitaillement en carburant automobile. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.234mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00163. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 1.64mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0114. Carburants Ravitaillement en carburant liquide pour scooter. Exposition
		chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.146mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00101. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 1.02mg/m3. Ratio de caractérisation des risques:

	0.00709.
	Carburants Liquide pour équipements de jardin - Utilisation. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.509mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00353. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 7.27mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0505.
	Carburants Liquide : équipements de jardin – Ravitaillement en carburant. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0566mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000393. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.808mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00561.
Santé: Cutané(e):	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	Carburants Liquide: ravitaillement en carburant automobile. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134. Carburants Ravitaillement en carburant liquide pour scooter. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134.
	Carburants Liquide pour équipements de jardin - Utilisation. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134. Carburants Liquide: équipements de jardin – Ravitaillement en carburant.
	Exposition cutanée systémique chronique: 55.2mg/kg/jour. Ratio de
Santé: Orale:	caractérisation des risques: 0.268. Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
Curic. Ordic.	Carburants Liquide : ravitaillement en carburant automobile. Sans objet.
	Carburants Ravitaillement en carburant liquide pour scooter. Sans objet.
	Carburants Liquide pour équipements de jardin - Utilisation. Sans objet.
	Carburants Liquide : équipements de jardin – Ravitaillement en carburant. Sans objet.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes.
	PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.0000548mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 9.45E-08. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00283mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 2.95E-03.
	PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0109mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.05E-03.
	PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000382mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.84E-04.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.00146mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 4.97E-04.
	PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03.
	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.

	ES9a-E2: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.0000548mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 9.45E-08. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00283mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 2.95E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0109mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.05E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000382mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.84E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00146mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 4.97E-04. PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau
Section 4:	douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé	
	Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.
Environnement	
	Sans objet pour les utilisations à dispersion large. Msafe: 3540kg/jour.

Scénario d'exposition 9b. Usage comme fuel domestique (pas carburant automobile) non-automobile - Par les consommateurs.

Section 1		Scénario d'exposition	
Titre.		Usage comme fuel domestique (pas carburant automobile) non-	
		automobile éthanol. CAS: 64-17-5	
Secteur(s) d'utilisation:		Par les consommateurs (SU21).	
Descripteur d'utilisation.		PC13	
Processus, tâches, activités couvertes:		Emploi de matériel à combustible domestique, par ex. brûleurs à mazout,	
		appareils pour fondues, appareils de chauffage, allume-barbecues, etc	
		comprenant les recharges.	
Catégorie(s) de rejet dans		ERC9a, ERC9b, SpERC ESVOC 30	
l'environnement:			
Méthode d'évaluation:		Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé avec les modifications recommandées par	
		l'ESIG. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.	
Section 2:		Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.	
Section 2.1		Contrôle de l'exposition des consommateurs.	
Caractéristiques du produit:			
Forme physique du produit:		Liquide, pression de vapeur > 10 Pa (fortement volatil).	
Pression de vapeur:		5726Pa.	
Concentration de la substance dans le		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.	
produit:			
Quantités utilisées:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.	
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.	
Facteurs humains non influencés par la		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.	
gestion des risques:			
Autres conditions opératoires affectant		Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf	
l'exposition des consommateurs.		indication contraire). Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation	
		dans une pièce de 20 m³. Sauf indication contraire, on présuppose une	
		utilisation avec une ventilation standard. Éviter le contact avec les yeux	
		pendant l'utilisation du produit.	
Scénarios de contribution:		Catégories de produit:	
CarburantsLiquide : fioul domestique.	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à : 100%.	
		Englobe l'utilisation jusqu'à : 1 times/day. Pour chaque événement	
		d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à : 3000g. Englobe la zone de contact	
		cutané jusqu'à : 210cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie	
		de : 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante.	
	D1414	Englobe l'exposition jusqu'à: 0.03 hours/event.	
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité	
		supérieure à : 3000g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à : 210cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de : 0.03	
		hours.	

CarburantsLiquide : huile de lampe.	ОС	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à : 100%. Englobe l'utilisation jusqu'à : 51 day/year. Pour chaque événement
		d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à : 100g. Englobe la zone de contact
		cutané jusqu'à : 210cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie
		de : 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante.
		Englobe l'exposition jusqu'à: 0.013 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité
		supérieure à : 100g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à :
		210cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de : 0.013
		hours.
Section 2.2:		Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:		La substance est une structure unique. Miscible à l'eau. Pratiquement non
		toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible
		potentiel de bioaccumulation.
Amounts used		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Facteurs d'environnement non influencés		Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans
par la gestion des risques:		l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
affectant l'exposition de l'environnement.		
Conditions et mesures liées à l'usine de		Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j).
traitement des eaux usées municipales.		2000 Les contrôles d'émission dans les eaux usées ne sont pas applicables,
		car il n'y a pas de rejet direct dans les eaux usées.
Conditions et mesures liées au traitement		La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant
externe des déchets à éliminer.		l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré.
		0 111
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets.		Sans objet.
		Estimation d'exposition:
récupération externe des déchets.		,
récupération externe des déchets.		,
récupération externe des déchets. Section 3:		Estimation d'exposition:
récupération externe des déchets. Section 3:		Estimation d'exposition: Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
récupération externe des déchets. Section 3:		Estimation d'exposition: Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation
récupération externe des déchets. Section 3:		Estimation d'exposition: Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des
récupération externe des déchets. Section 3:		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de
récupération externe des déchets. Section 3:		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161.
récupération externe des déchets. Section 3:		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition chronique par inhalation
récupération externe des déchets. Section 3:		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide: fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide: huile de lampe. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0192mg/m3. Ratio de caractérisation des
récupération externe des déchets. Section 3:		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0192mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000133. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de
récupération externe des déchets. Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0192mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000133. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.134mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000936.
récupération externe des déchets. Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0192mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000133. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.134mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000936. Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
récupération externe des déchets. Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide: fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide: huile de lampe. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0192mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000133. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.134mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000936. Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide: fioul domestique. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134.
récupération externe des déchets. Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0192mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000133. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.134mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000936. Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition cutanée systémique
récupération externe des déchets. Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs).		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0192mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000133. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.134mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000936. Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134.
récupération externe des déchets. Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs). Santé: Cutané(e):		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0192mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000133. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.134mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000936. Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134. Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
récupération externe des déchets. Section 3: Santé: Inhalation (vapeurs). Santé: Cutané(e):		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.232mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00161. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0192mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000133. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.134mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000936. Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Carburants Liquide : fioul domestique. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134. Carburants Liquide : huile de lampe. Exposition cutanée systémique chronique: 27.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.134.

Section 4:	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.000000685mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.18E-09.PEC locale dans les eaux de surface: 0.00288mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 3.00E-03.PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0111mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.11E-03.PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000386mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.89E-04.PEC locale dans les sédiments marins: 0.00148mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.03E-04.PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03.Le risque d'exposition de l'environnement concerne le sol. Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé	
Santé	Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.
Santé Environnement	référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au

Scénario d'exposition 9c. Usage dans les produits ne contenant que de petites quantités de la substance (<50g). - Par les consommateurs.

Section 1		Scénario d'exposition
Titre.		Usage dans les produits ne contenant que de petites quantités de la
		substance (<50g). éthanol. CAS: 64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:		Par les consommateurs (SU21).
Descripteur d'utilisation.		PC1, PC3, PC8, PC15, PC18, PC23, PC24, PC27, PC31, PC34
Processus, tâches, activités couvertes:		Usage dans les produits ne contenant que de petites quantités de la substance Par les consommateurs. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Exclut l'usage dans les produits cosmétiques et articles de toilette
Catégorie(s) de rejet dans		ERC8a, ERC8d
l'environnement:		
Méthode d'évaluation:		Santé: : Modèle ECETOC TRA utilisé avec les modifications recommandées par l'ESIG. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé [EE1].
Section 2:		Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1		Contrôle de l'exposition des consommateurs.
Caractéristiques du produit:		
Forme physique du produit:		Liquide, pression de vapeur > 10 Pa (fortement volatil).
Pression de vapeur:		5726Pa.
Concentration de la substance dans le produit:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Quantités utilisées:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des consommateurs.		Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) [G17]. Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation dans une pièce de 20 m³. Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation avec une ventilation standard. Éviter le contact avec les yeux pendant l'utilisation du produit.
Scénarios de contribution:		Catégories de produit:
Adhésifs, produits d'étanchéité [PC1] Colles pour loisirs [PC1_1].	oc	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 30%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 35cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 4 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g.

Adhésifs, produits d'étanchéité [PC1] Colle en spray [PC1_3].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 30%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 6 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 35cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 4 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g.
Produits d'assainissement de l'air [PC3]Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) [PC3_1].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 50%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 4 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 25g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 215cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.25 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 50%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 25g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 215cm2.
Produits d'assainissement de l'air [PC3]Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) [PC3_2].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 10%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 35cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 8 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 10%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 35cm2.
Produits biocides [PC8]Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) [PC8_2].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 25%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 125 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 857cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.33 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 25%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 857cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.33 hours.
Produits biocides [PC8]Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) [PC8_3].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 25%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 125 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 428cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.17 hours/event.

	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 25%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 428cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.17 hours.
Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15]Peinture murale aqueuse au latex [PC15_1].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 25%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 4 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 428cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 2.2 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 25%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 428cm2.
Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15]Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide [PC15_2].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 27.5%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 6 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 428cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 2.2 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 27.5%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 428cm2.
Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15]Bouteille de spray aérosol [PC15_3].	ОС	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 25%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 2 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 215cm2. Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (34 m³) sous une ventilation courante [ConsOC10]: Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.33 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 25%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 215cm2. Éviter l'utilisation dans des pièces plus petites qu'un garage – volume de pièce d'au moins [ConsRMM10]: 35m3.
Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15]Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC15_4].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 25%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 3 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 857cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 2 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 25%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 857cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 2 hours.

Encres et toners [PC18]Encres et toners [PC18].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 25%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 71cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 2.2 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 25%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 71cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 2.2 hours.
Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir [PC23]Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) [PC23_1].	oc	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 5%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 29 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 430cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 1.2 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 5%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 430cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 1.2 hours.
Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir [PC23]Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) [PC23_2].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 5%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 8 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 430cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.33 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 5%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 430cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.33 hours.
Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24]Liquides [PC24_1].	oc	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 1%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 4 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 468cm2. Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (34 m³) sous une ventilation courante [ConsOC10]: Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.17 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 1%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 468cm2. Éviter l'utilisation dans des pièces plus petites qu'un garage – volume de pièce d'au moins [ConsRMM10]: 35m3. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.17 hours.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24]Colles adhésives [PC24_2].	ОС	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 1%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 10 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 468cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 1 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 1%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 468cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 1 hours.
Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24]Sprays [PC24_3].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 1%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 6 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 73g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 428cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.17 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 1%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 73g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 428cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.17 hours.
Produits phytopharmaceutiques [PC27]	oc	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 5%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 857cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 1 hours/event. Pour chaque événement d'utilisation, présupposer une quantité ingérée de [ConsOC13]: 0.3g.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 5%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 857cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 1 hours. Pour chaque événement d'utilisation, éviter l'ingestion de quantités supérieures à [ConsRMM13]: 0.3g.
Produits lustrants et mélanges de cires [PC31]Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) [PC31_1].	oc	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 1%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 29 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 430cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 1.2 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 1%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 430cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 1.2 hours.

Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation [PC34]	OC RMM	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 5%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 857cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 1 hours/event. Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 5%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 857cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM1]: 1 hours.
Section 2.2:		Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:		La substance est une structure unique [PrC1]. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable [PrC5a]. Faible potentiel de bioaccumulation.
Amounts used		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:		Facteur de dilution local dans l'eau douce [EF1]: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer [EF2]: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.		Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87 . Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer. Conditions et mesures liées à la		Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 10%. Type de traitement adapté aux déchets: décharge agréée: Sans objet.
récupération externe des déchets.		out objet.
Section 3:		Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
		Adhésifs, produits d'étanchéité [PC1]. Colles pour loisirs [PC1_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 47.3mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.328. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 47.3mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.328.
		Adhésifs, produits d'étanchéité [PC1]. Colle en spray [PC1_3]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.778mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0054. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 47.3mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.328.
		Produits d'assainissement de l'air [PC3] Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) [PC3_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 24.1mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.167. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 24.1mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.167.

Produits d'assainissement de l'air [PC3] Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) [PC3_2]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 17.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.119. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 17.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.119.

Produits biocides [PC8] Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) [PC8_2]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 2.72mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0189. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 7.79mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0541.

Produits biocides [PC8] Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) [PC8_3]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 1.47mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0102. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 4.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0292.

Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Peinture murale aqueuse au latex [PC15_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.349mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00242. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 31.8mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.22.

Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide [PC15_2]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.559mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00388. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 34.9mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.242.

Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Bouteille de spray aérosol [PC15_3]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0199mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000138. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 3.98mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0276.

Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC15_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.249mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00173. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 30.3mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.21.

Encres et toners [PC18] Encres et toners [PC18]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 31.8mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.22. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 31.8mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.22.

Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir [PC23] Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) [PC23_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.362mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00251. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 4.53mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0314.

Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir [PC23] Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) [PC23_2]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0341mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000237. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 1.55mg/m3. Ratio de caractérisation des risques:

0.0108. Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24] Liquides [PC24_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.00001mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000000699. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.000919mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00000638. Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24] Colles adhésives [PC24]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0214mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000149. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.783mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00543. Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24] Sprays [PC24] 3]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.00404mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000028. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.245mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0017. Produits phytopharmaceutiques [PC27] Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 3.91mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0271. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 3.91mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0271. Produits lustrants et mélanges de cires [PC31] Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) [PC31_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0724mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000503. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.906mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00629. Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation [PC34] Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 3.91mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0271. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 3.91mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0271. Santé: Cutané(e): Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Adhésifs, produits d'étanchéité [PC1]. Colles pour loisirs [PC1_1]. Exposition cutanée systémique chronique: 1.41mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.00685. Adhésifs, produits d'étanchéité [PC1]. Colle en spray [PC1_3]. Exposition cutanée systémique chronique: 1.41mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.00685. Produits d'assainissement de l'air [PC3] Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) [PC3_1]. Exposition cutanée systémique chronique: 56.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.274. Produits d'assainissement de l'air [PC3] Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) [PC3_2]. Exposition cutanée systémique chronique: 0.47mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.00228.

Produits biocides [PC8] Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) [PC8_2]. Exposition cutanée systémique chronique: 28.2mg/kg/jour.

Ratio de caractérisation des risques: 0.137.

Produits biocides [PC8] Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) [PC8_3]. Exposition cutanée systémique chronique: 14mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0683.

Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Peinture murale aqueuse au latex [PC15_1]. Exposition cutanée systémique chronique: 14.1mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0685.

Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide [PC15_2]. Exposition cutanée systémique chronique: 15.5mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0753.

Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Bouteille de spray aérosol [PC15_3]. Exposition cutanée systémique chronique: 7.07mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0343.

Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC15_4]. Exposition cutanée systémique chronique: 28.2mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.137.

Encres et toners [PC18] Encres et toners [PC18]. Exposition cutanée systémique chronique: 2.35mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0114.

Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir [PC23] Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) [PC23_1]. Exposition cutanée systémique chronique: 2.83mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0137.

Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir [PC23] Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) [PC23_2]. Exposition cutanée systémique chronique: 2.83mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0137.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24] Liquides [PC24_1]. Exposition cutanée systémique chronique: 0.616mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.00299.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24] Colles adhésives [PC24_2]. Exposition cutanée systémique chronique: 0.616mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.00299.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24] Sprays [PC24_3]. Exposition cutanée systémique chronique: 0.564mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.00274.

Produits phytopharmaceutiques [PC27] Exposition cutanée systémique chronique: 5.64mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0274.

Produits lustrants et mélanges de cires [PC31] Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) [PC31_1]. Exposition cutanée systémique chronique: 0.566mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.00274.

Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation [PC34] Exposition cutanée systémique chronique: 0.0564mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.000274.

Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:

Adhésifs, produits d'étanchéité [PC1]. Colles pour loisirs [PC1_1]. Sans objet.

Adhésifs, produits d'étanchéité [PC1]. Colle en spray [PC1_3]. Sans objet.

Produits d'assainissement de l'air [PC3] Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) [PC3_1]. Sans objet.

Produits d'assainissement de l'air [PC3] Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) [PC3 2]. Sans objet.

Produits biocides [PC8] Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes,

Santé: Orale:

métaux) [PC8_2]. Sans objet. Produits biocides [PC8] Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) [PC8_3]. Sans objet. Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Peinture murale aqueuse au latex [PC15_1]. Sans objet. Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide [PC15_2]. Sans objet. Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Bouteille de spray aérosol [PC15_3]. Sans objet. Produits de traitement de surfaces non métalliques [PC15] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC15_4]. Sans objet. Encres et toners [PC18] Encres et toners [PC18]. Sans objet. Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir [PC23] Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) [PC23_1]. Sans objet. Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir [PC23] Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) [PC23_2]. Sans objet. Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24] Liquides [PC24_1]. Sans objet. Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24] Colles adhésives [PC24_2]. Sans objet. Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage [PC24] Sprays [PC24_3]. Sans objet. Produits phytopharmaceutiques [PC27] Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 1.5mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0172. Produits lustrants et mélanges de cires [PC31] Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) [PC31_1]. Sans objet. Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation [PC34] Sans objet. **Environnement:** Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: ES9c-E1: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.273mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.71E-04. PEC locale dans les eaux de surface: 0.0623mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 6.49E-02. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0241mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 6.75E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000728mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 9.22E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00279mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 9.49E-04. PEC locale dans le sol: 0.00176mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.79E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce [TCR1a].

1	F00- F0.
	ES9c-E2: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.273mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.71E-04. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00634mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 6.60E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0243mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 6.81E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000732mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 9.27E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00281mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 9.56E-04. PEC locale dans le sol: 0.00176mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.79E-03.
	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce [TCR1b].
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
	•
Santé	
	Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées [G43]. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent [G23].
Environnement	
	Sans objet pour les utilisations à dispersion large [DSU5].

Scénario d'exposition 9d. Fluides fonctionnels. - Par les consommateurs.

Section 1		Scénario d'exposition
Titre.		Fluides fonctionnels. éthanol. CAS: 64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:		Par les consommateurs (SU21).
Descripteur d'utilisation.		PC16, PC17
Processus, tâches, activités couvertes:		Utilisation d'objets scellés contenant des fluides fonctionnels, par exemple huiles
		de transfert, fluides hydrauliques, réfrigérants [GES13_C].
Catégorie(s) de rejet dans		ERC9a, ERC9b, SpERC ESVOC 33
l'environnement:		
Méthode d'évaluation:		Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé avec les modifications recommandées par
		l'ESIG. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé [EE1].
Section 2:		Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1		Contrôle de l'exposition des consommateurs.
		Controle de l'exposition des consonnidateurs.
Caractéristiques du produit:		Liquido, procesion do vonour > 10 Do /fortement veletil\
Forme physique du produit:		Liquide, pression de vapeur > 10 Pa (fortement volatil).
Pression de vapeur:		5726Pa.
Concentration de la substance dans le		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
produit:		Vair las ann ditions on fratainea on faifigues ai gneès (Cons.O.C.1.C.)
Quantités utilisées:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16]. Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Fréquence et durée de l'utilisation:		
Facteurs humains non influencés par la		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
gestion des risques:		Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des consommateurs.		indication contraire) [G17]. Sauf indication contraire, on présuppose une
rexposition des consommateurs.		utilisation dans une pièce de 20 m³. Sauf indication contraire, on présuppose
		une utilisation avec une ventilation standard. Éviter le contact avec les yeux
		pendant l'utilisation du produit.
Scénarios de contribution:		Catégories de produit:
Fluides de transfert de chaleur [PC16]	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]:
Liquides [PC16_1].		100%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 4 day/year. Pour chaque
Liquidos [1 010_1].		événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 2200g.
		Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 468cm2. Englobe
		l'utilisation dans un garage pour une voiture (34 m³) sous une ventilation
		courante [ConsOC10]: Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.17
		hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité
		supérieure à [ConsRMM2]: 2200g. Éviter le contact cutané sur une zone
		supérieure à [ConsRMM5]: 468cm2. Éviter l'utilisation dans des pièces plus
		petites qu'un garage – volume de pièce d'au moins [ConsRMM10]: 35m3. Pour
		chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.17 hours.

Fluides hydrauliques [PC17]Liquides [PC17_1].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 100%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 4 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 2200g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 468cm2. Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (34 m³) sous une ventilation courante [ConsOC10]: Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.17 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 2200g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 468cm2. Éviter l'utilisation dans des pièces plus petites qu'un garage – volume de pièce d'au moins [ConsRMM10]: 35m3. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.17 hours.
Section 2.2:	<u>'</u>	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:		La substance est une structure unique [PrC1]. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable [PrC5a]. Faible potentiel de bioaccumulation.
Amounts used		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:		Facteur de dilution local dans l'eau douce [EF1]: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer [EF2]: 100. Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.		voir les scenarios de contribution d-avant.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.		Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87 . Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.		Considérer comme un déchet dangereux. Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 50%. Type de traitement adapté aux déchets: décharge agréée: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98%.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets.		Considérer comme un déchet dangereux. Type de traitement adapté aux déchets: 45%. Type de traitement adapté aux déchets: redistillation:
Section 3:		Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Fluides de transfert de chaleur [PC16] Liquides [PC16_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0443mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000307. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 4.04mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.028. Fluides hydrauliques [PC17] Liquides [PC17_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.0443mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.000307. Exposition aiguë par inhalation basée sur
		une journée de 24 heures: 4.04mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.028.
Santé: Cutané(e):		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Fluides de transfert de chaleur [PC16] Liquides [PC16_1]. Exposition cutanée systémique chronique: 61.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.299.
		Fluides hydrauliques [PC17] Liquides [PC17_1]. Exposition cutanée systémique chronique: 61.6mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.299.

Santé: Orale:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	Fluides de transfert de chaleur [PC16] Liquides [PC16_1]. Sans objet.
	Fluides hydrauliques [PC17] Liquides [PC17_1]. Sans objet.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les
	fractions rejetées suivantes [OOC29]. PEC pour les micro-organismes dans
	l'usine de traitement des eaux usées: 0.00171mg/l. Ratio de caractérisation des
	risques: 2.95E-06.PEC locale dans les eaux de surface: 0.0029mg/l. Ratio de
	caractérisation des risques: 3.02E-03.PEC locale dans les sédiments d'eau
	douce: 0.0111mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.11E-03.PEC
	locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000388mg/l. Ratio de
	caractérisation des risques: 4.91E-04.PEC locale dans les sédiments marins:
	0.00149mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.07E-04.PEC locale
	dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03.Le
	risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce
	[TCR1b].
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
	T.
Santé	
	Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de
	référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions
	opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées
	[G43]. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions opératoires sont
	adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques
	est au moins équivalent [G23].
Environnement	
	Sans objet pour les utilisations à dispersion large [DSU5]. Msafe: 44kg/jour.

Scénario d'exposition 9e. Utilisations dans les revêtements. - Par les consommateurs.

Section 1		Scénario d'exposition
Titre.		Utilisations dans les revêtements. éthanol. CAS: 64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:		Par les consommateurs (SU21).
Descripteur d'utilisation.		PC9a, PC9c
Processus, tâches, activités couvertes:		Englobe l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception de matières, le stockage, la préparation et le transfert à partir du vrac et du semi-vrac, l'application au rouleau, au pinceau, par pulvérisation, étalement manuel ou méthodes similaires, et la formation de pellicules) et le nettoyage des équipements, la maintenance et les activités de laboratoire correspondantes [GES3_P].
Catégorie(s) de rejet dans		ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 7
l'environnement:		
Méthode d'évaluation:		Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé avec les modifications recommandées par l'ESIG. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé [EE1].
Section 2:		Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1		Contrôle de l'exposition des consommateurs.
Caractéristiques du produit:		
Forme physique du produit:		Liquide, pression de vapeur > 10 Pa (fortement volatil).
Pression de vapeur:		5726Pa.
Concentration de la substance dans le produit:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Quantités utilisées:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des consommateurs.		Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) [G17]. Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation dans une pièce de 20 m³. Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation avec une ventilation standard. Éviter le contact avec les yeux pendant l'utilisation du produit.
Scénarios de contribution:		Catégories de produit:
Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a]Peinture murale aqueuse au latex [PC9a_1].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 1%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 4 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 2760g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 428cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 2.2 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 1%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 2760g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 428cm2.

mastics, diluants [PC9a]Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide [PC9a_2].	RMM	15%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 6 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 200g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 428cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 2.2 hours/event. Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 15%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 200g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 428cm2.
Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a]Bouteille de spray aérosol [PC9a_3].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 15%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 2 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 215g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 428cm2. Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (34 m³) sous une ventilation courante [ConsOC10]: Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.33 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 15%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 215g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 428cm2. Éviter l'utilisation dans des pièces plus petites qu'un garage – volume de pièce d'au moins [ConsRMM10]: 35m3.
Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a]Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4].	ОС	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 15%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC3]: 3 day/year. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 200g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 857cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 2 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 15%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 200g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 857cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 2 hours.
Peintures au doigt [PC9c]Peintures au doigt [PC9c].	ОС	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 15%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 50g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 254cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 1 hours/event. Pour chaque événement d'utilisation, présupposer une quantité ingérée de [ConsOC13]: 1.35g.
Section 2.2:	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 15%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 50g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 254cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 1 hours. Pour chaque événement d'utilisation, éviter l'ingestion de quantités supérieures à [ConsRMM13]: 1.35g. Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique [PrC1]. Miscible à l'eau. Pratiquement
Caracteriotiques du produit.	non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable [PrC5a].
	Faible potentiel de bioaccumulation.
Amounts used	Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Facteurs d'environnement non	Facteur de dilution local dans l'eau douce [EF1]: 10. Facteur de dilution local
influencés par la gestion des risques:	dans l'eau de mer [EF2]: 100.
Autres conditions opératoires	Voir les scénarios de contribution ci-avant.
d'utilisation affectant l'exposition de	VOIL 100 000 Harris de Contribution of divant.
l'environnement.	
Conditions et mesures liées à l'usine de	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j)
traitement des eaux usées municipales.	[STP5]. 2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par
	traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87 . Débit supposé de
	l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000.
Conditions et mesures liées au	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de:
traitement externe des déchets à	10%. Type de traitement adapté aux déchets: décharge agréée:
éliminer.	1070. Type de traitement adapte dux decircles decirarge agreece.
Conditions et mesures liées à la	Sans objet.
récupération externe des déchets.	
Section 3:	Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
· · ·	Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Peinture murale
	aqueuse au latex [PC9a_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur
	une moyenne annuelle: 0.772mg/m3. Ratio de caractérisation des risques:
	0.00536. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures:
	70.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.487.
	Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Peinture à base
	d'eau riche en solvant et très solide [PC9a_2]. Exposition chronique par
	inhalation basée sur une moyenne annuelle: 1.22mg/m3. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.00848. Exposition aiguë par inhalation basée
	sur une journée de 24 heures: 76.3mg/m3. Ratio de caractérisation des
	risques: 0.53.
	Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Bouteille de
	spray aérosol [PC9a_3]. Exposition chronique par inhalation basée sur une
	moyenne annuelle: 0.0514mg/m3. Ratio de caractérisation des risques:
	0.000357. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714.
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00415. Exposition aiguë par inhalation basée
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00415. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 72.7mg/m3. Ratio de caractérisation des
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00415. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 72.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.505.
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00415. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 72.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.505. Peintures au doigt [PC9c] Peintures au doigt [PC9c]. Exposition chronique
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00415. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 72.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.505. Peintures au doigt [PC9c] Peintures au doigt [PC9c]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 11.7mg/m3. Ratio de
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00415. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 72.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.505. Peintures au doigt [PC9c] Peintures au doigt [PC9c]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 11.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0815. Exposition aiguë par inhalation basée sur
	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00415. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 72.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.505. Peintures au doigt [PC9c] Peintures au doigt [PC9c]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 11.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0815. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 11.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques:
Santé: Cutané(e):	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00415. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 72.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.505. Peintures au doigt [PC9c] Peintures au doigt [PC9c]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 11.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0815. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 11.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0815.
Santé: Cutané(e):	24 heures: 10.2mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0714. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.598mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00415. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 72.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.505. Peintures au doigt [PC9c] Peintures au doigt [PC9c]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 11.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0815. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 11.7mg/m3. Ratio de caractérisation des risques:

	0.564mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.00274.
	Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide [PC9a_2]. Exposition cutanée systémique chronique: 8.46mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0411. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Bouteille de spray aérosol [PC9a_3]. Exposition cutanée systémique chronique: 8.46mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0411.
	Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Exposition cutanée systémique chronique: 16.9mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.0822.
	Peintures au doigt [PC9c] Peintures au doigt [PC9c]. Exposition cutanée systémique chronique: 30.1mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.146.
Santé: Orale:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Peinture murale aqueuse au latex [PC9a_1]. Sans objet. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Peinture à base
	d'eau riche en solvant et très solide [PC9a_2]. Sans objet. Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Bouteille de spray aérosol [PC9a_3]. Sans objet.
	Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants [PC9a] Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) [PC9a_4]. Sans objet. Peintures au doigt [PC9c] Peintures au doigt [PC9c]. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 20.2mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.232.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes [OOC29]. PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.000685mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.18E-06. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00289mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 3.01E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0111mg/kgdw. Ratio de
	caractérisation des risques: 3.11E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000387mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.90E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00149mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.07E-04. PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03.
	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce [TCR1b].

•	1
	ES9e-E2:
	PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées:
	0.000685mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.18E-06.
	PEC locale dans les eaux de surface: 0.00289mg/l. Ratio de caractérisation
	des risques: 3.01E-03.
	PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0111mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.11E-03.
	PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000387mg/l.
	Ratio de caractérisation des risques: 4.90E-04.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.00149mg/kgdw. Ratio de
	caractérisation des risques: 5.07E-04.
	PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques:
	2.57E-03.
	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau
	douce [TCR1b].
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé	
	Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de
	référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions
	opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées
	[G43]. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions opératoires sont
	adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques
	est au moins équivalent [G23].
Environnement	

Scénario d'exposition 9f. Applications de dégivrage et antigel. Usage dans les produits pour lave-glace - Par les consommateurs.

Section 1		Scénario d'exposition
Titre.		Applications de dégivrage et antigel. Usage dans les produits pour lave-
		glace éthanol. CAS: 64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:		Par les consommateurs (SU21).
Descripteur d'utilisation.		PC4
Processus, tâches, activités couvertes:		Dégivrage de véhicules et d'équipements similaires par pulvérisation [GES14_C].
		Usage dans les produits pour lave-glace
Catégorie(s) de rejet dans		ERC8d, SpERC ESVOC 35
l'environnement:		
Méthode d'évaluation:		Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé avec les modifications recommandées par
		l'ESIG. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé [EE1].
Section 2:		Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1		Contrôle de l'exposition des consommateurs.
Caractéristiques du produit:		Controle de l'exposition des consommateurs.
Forme physique du produit:		Liquide, pression de vapeur > 10 Pa (fortement volatil).
Pression de vapeur:		5726Pa.
Concentration de la substance dans le		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
produit:		voli les conditions operatories specifiques ci-apres [consocroj.
Quantités utilisées:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Facteurs humains non influencés par la		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
gestion des risques:		
Autres conditions opératoires affectant		Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication
l'exposition des consommateurs.		contraire) [G17]. Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation dans une
		pièce de 20 m³. Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation avec une
		ventilation standard. Éviter le contact avec les yeux pendant l'utilisation du produit.
Scénarios de contribution:		Catégories de produit:
Produits antigel et de dégivrage [PC4] -	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 100%.
-Lavage de vitre de voiture [PC4_1].		Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement
		d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 20g. Englobe la zone de
		contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 215cm2. Englobe l'utilisation dans un garage
		pour une voiture (34 m³) sous une ventilation courante [ConsOC10]: Englobe
		l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.017 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité
		supérieure à [ConsRMM2]: 20g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure
		à [ConsRMM5]: 215cm2. Éviter l'utilisation dans des pièces plus petites qu'un
		garage – volume de pièce d'au moins [ConsRMM10]: 35m3. Pour chaque
		utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.017 hours.

Produits antigel et de dégivrage [PC4]Versage dans le radiateur [PC4_2].	RMM	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 50%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 625g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 428cm2. Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (34 m³) sous une ventilation courante [ConsOC10]: Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.085 hours/event. Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 50%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 625g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 428cm2. Éviter l'utilisation dans des pièces plus petites qu'un garage – volume de pièce d'au moins [ConsRMM10]: 35m3. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.085 hours.
Produits antigel et de dégivrage [PC4]Dégivrant serrure [PC4_3].	ОС	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 100%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 4g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 214cm2. Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (34 m³) sous une ventilation courante [ConsOC10]: Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.08 hours/event.
	RMM	Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 4g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 214cm2. Éviter l'utilisation dans des pièces plus petites qu'un garage – volume de pièce d'au moins [ConsRMM10]: 35m3. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.08 hours.
Section 2.2:	·	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:		La substance est une structure unique [PrC1]. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable [PrC5a]. Faible potentiel de bioaccumulation.
Amounts used		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Facteurs d'environnement non		Facteur de dilution local dans l'eau douce [EF1]: 10. Facteur de dilution local
influencés par la gestion des risques:		dans l'eau de mer [EF2]: 100.
Autres conditions opératoires		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.		Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.		La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré.
Conditions et mesures liées à la		Sans objet.
récupération externe des déchets.		Cans objet.
Section 3:		Estimation d'exposition:
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Santé: Inhalation (vapeurs).		Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Produits antigel et de dégivrage [PC4] Lavage de vitre de voiture [PC4_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.411mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00285. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.411mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00285.

	Produits antigel et de dégivrage [PC4] Versage dans le radiateur [PC4_2]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 1.52mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0106. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 1.52mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.0106. Produits antigel et de dégivrage [PC4] Dégivrant serrure [PC4_3]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 0.369mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00256. Exposition aiguë par inhalation basée sur une journée de 24 heures: 0.369mg/m3. Ratio de caractérisation des risques: 0.00256.
Santé: Cutané(e):	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	Produits antigel et de dégivrage [PC4] Lavage de vitre de voiture [PC4_1]. Exposition cutanée systémique chronique: 28.3mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.137.
	Produits antigel et de dégivrage [PC4] Versage dans le radiateur [PC4_2]. Exposition cutanée systémique chronique: 28.1mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.136.
	Produits antigel et de dégivrage [PC4] Dégivrant serrure [PC4_3]. Exposition cutanée systémique chronique: 28.2mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.137.
Santé: Orale:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	Produits antigel et de dégivrage [PC4] Lavage de vitre de voiture [PC4_1]. Sans objet. Produits antigel et de dégivrage [PC4] Versage dans le radiateur [PC4_2]. Sans
	objet.
	Produits antigel et de dégivrage [PC4] Dégivrant serrure [PC4_3]. Sans objet.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les
Section 4:	fractions rejetées suivantes [OOC29]. PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.1643mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 2.83E-04. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00496mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 5.17E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.019mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.32E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000594mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 7.52E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00228mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 7.76E-04. PEC locale dans le sol: 0.00171mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.71E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce [TCR1b]. Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé	
Jane	Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées [G43]. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent [G23].

Environnement	
	Sans objet pour les utilisations à dispersion large [DSU5]. Msafe: 1230kg/jour.

Scénario d'exposition 9g. Utilisation dans les agents nettoyants. - Par les consommateurs.

Section 1		Scénario d'exposition
Titre.		Utilisation dans les agents nettoyants. éthanol. CAS: 64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:		Par les consommateurs (SU21).
Descripteur d'utilisation.		PC35
Processus, tâches, activités couvertes:		Englobe les expositions générales des consommateurs entraînés par l'utilisation de produits ménagers vendus comme produits de lavage et de nettoyage, aérosols, revêtements, dégivrants, lubrifiants et produits d'assainissement de l'air [GES4_C].
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:		ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 10
Méthode d'évaluation:		Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé avec les modifications recommandées par l'ESIG. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé [EE1].
Section 2:		Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Continue 0.4		Out the delivery than the second second
Section 2.1		Contrôle de l'exposition des consommateurs.
Caractéristiques du produit:		40.7 (6.4.4.4.4)
Forme physique du produit:		Liquide, pression de vapeur > 10 Pa (fortement volatil).
Pression de vapeur:		5726Pa.
Concentration de la substance dans le produit:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Quantités utilisées:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:		Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après [ConsOC16].
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des consommateurs.		Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) [G17]. Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation dans une pièce de 20 m³. Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation avec une ventilation standard. Éviter le contact avec les yeux pendant l'utilisation du produit.
Scénarios de contribution:		Catégories de produit:
Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]Produits lave-vaisselle et lavelinge [PC35_1].	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 10%. Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 200g. Englobe la zone de contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 857cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.5 hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]: 10%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité supérieure à [ConsRMM2]: 200g. Éviter le contact cutané sur une zone supérieure à [ConsRMM5]: 857cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation pendant plus de [ConsRMM14]: 0.5 hours.

Produits de lavage et de nettoyage (y	ОС	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 10%.
compris produits à base de solvants)		Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement
[PC35]Produits nettoyants, liquides		d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 200g. Englobe la zone de
(tous types de produits nettoyants,		contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 857cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce
produits sanitaires, produits nettoyants		d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation
pour sols, vitres, moquettes, métaux)		ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.33
[PC35_2].		hours/event.
	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]:
		10%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité
		supérieure à [ConsRMM2]: 200g. Éviter le contact cutané sur une zone
		supérieure à [ConsRMM5]: 857cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation
		pendant plus de [ConsRMM14]: 0.33 hours.
Produits de lavage et de nettoyage (y	OC	Sauf indication contraire, Englobe les concentrations jusqu'à [ConsOC1]: 15%.
compris produits à base de solvants)		Englobe l'utilisation jusqu'à [ConsOC4]: 1 times/day. Pour chaque événement
[PC35]Produits nettoyants, pistolets		d'utilisation, englobe les quantités jusqu'à [ConsOC2]: 125g. Englobe la zone de
pulvérisateurs à gâchette (tous types de		contact cutané jusqu'à [ConsOC5]: 428cm2. Englobe l'utilisation dans une pièce
produits nettoyants, produits sanitaires,		d'une superficie de [ConsOC11]: 20m3. Englobe l'utilisation avec une ventilation
produits nettoyants pour vitres)		ménagère courante [ConsOC8]. Englobe l'exposition jusqu'à [ConsOC14]: 0.17
[PC35_3].		hours/event.
1	RMM	Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à [ConsRMM1]:
		15%. Pour chaque événement d'utilisation, éviter d'utiliser le produit en quantité
		supérieure à [ConsRMM2]: 125g. Éviter le contact cutané sur une zone
		supérieure à [ConsRMM5]: 428cm2. Pour chaque utilisation, éviter l'utilisation
		pendant plus de [ConsRMM14]: 0.17 hours.
Section 2.2:		Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:		La substance est une structure unique [PrC1]. Miscible à l'eau. Pratiquement non
		toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable [PrC5a]. Faible
		potentiel de bioaccumulation.
Amounts used		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Fréquence et durée de l'utilisation:		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Facteurs d'environnement non		Facteur de dilution local dans l'eau douce [EF1]: 10. Facteur de dilution local
influencés par la gestion des risques:		dans l'eau de mer [EF2]: 100.
Autres conditions opératoires		Voir les scénarios de contribution ci-avant.
d'utilisation affectant l'exposition de		
l'environnement.		
Conditions et mesures liées à l'usine de		Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5].
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.		Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement
		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement
		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87 . Débit supposé de l'usine de
traitement des eaux usées municipales.		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87 . Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000.
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré.
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer. Conditions et mesures liées à la		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré.
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer. Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets. Section 3:		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré. Sans objet. Estimation d'exposition:
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer. Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets.		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré. Sans objet. Estimation d'exposition: Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer. Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets. Section 3:		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré. Sans objet. Estimation d'exposition: Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer. Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets. Section 3:		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré. Sans objet. Estimation d'exposition: Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35] Produits lave-vaisselle et lave-linge [PC35_1]. Exposition chronique par inhalation
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer. Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets. Section 3:		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré. Sans objet. Estimation d'exposition: Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35] Produits lave-vaisselle et lave-linge [PC35_1]. Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 17.9mg/m3. Ratio de caractérisation des
traitement des eaux usées municipales. Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer. Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets. Section 3:		2000 Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) [STP3]. 87. Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j) [STP5]. 2000. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré. Sans objet. Estimation d'exposition: Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35] Produits lave-vaisselle et lave-linge [PC35_1]. Exposition chronique par inhalation

1	Describe de la como et de contracto de contracto de contracto (DOCC)
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]
	Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits
	sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) [PC35_2].
	Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 12.4mg/m3.
	Ratio de caractérisation des risques: 0.0866. Exposition aiguë par inhalation
	basée sur une journée de 24 heures: 12.4mg/m3. Ratio de caractérisation des
	risques: 0.0866.
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]
	Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits
	nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) [PC35_3].
	Exposition chronique par inhalation basée sur une moyenne annuelle: 6.31mg/m3.
	Ratio de caractérisation des risques: 0.0438. Exposition aiguë par inhalation
	basée sur une journée de 24 heures: 6.31mg/m3. Ratio de caractérisation des
	risques: 0.0438.
Santé: Cutané(e):	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]
	Produits lave-vaisselle et lave-linge [PC35_1]. Exposition cutanée systémique
	chronique: 0.112mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: 0.000548.
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]
	Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits
	sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) [PC35_2].
	Exposition cutanée systémique chronique: 11.2mg/kg/jour. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.0548.
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]
	Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits
	nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) [PC35_3].
	Exposition cutanée systémique chronique: 8.45mg/kg/jour. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.041.
Santé: Orale:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]
	Produits lave-vaisselle et lave-linge [PC35_1]. Sans objet.
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]
	Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits
	sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) [PC35_2].
	Sans objet.
	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) [PC35]
	Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits
	nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) [PC35_3]. Sans
	objet.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	ES9g-E1:
	PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées:
	0.00685mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.18E-05.
	PEC locale dans les eaux de surface: 0.00297mg/l. Ratio de caractérisation des
	risques: 3.09E-03.
	PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0114mg/kgdw. Ratio de
	caractérisation des risques: 3.19E-03.
	PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000395mg/l. Ratio
	de caractérisation des risques: 5.00E-04.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.00152mg/kgdw. Ratio de caractérisation
	des risques: 5.17E-04.
	PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques:
	des risques: 5.17E-04.

	2.57E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce [TCR1b].
	ES9g-E2: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.00685mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.18E-05. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00297mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 3.09E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0114mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.19E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000395mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 5.00E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00152mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.17E-04. PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce [TCR1b].
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé	
	Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées [G43]. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent [G23].
Environnement	Sans objet pour les utilisations à dispersion large [DSU5]. Msafe: 172kg/jour.
	Tame 12 jos pour 100 dumodione d dioposition large [2000]. Middle: 172hg/jour.

Scénario d'exposition 9h. Cosmétiques, produits de soins personnels. - Par les consommateurs.

Section 1	Scénario d'exposition
Titre.	Cosmétiques, produits de soins personnels. éthanol. CAS: 64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Par les consommateurs (SU21).
Descripteur d'utilisation.	PC28, PC39
Processus, tâches, activités couvertes:	Utilisation par les consommateurs, par exemple comme vecteur dans les produits
	cosmétiques/de soins personnels, les parfums et les produits parfumés.
	Remarque : pour les produits cosmétiques et de soins personnels, l'évaluation
	des risques selon REACH est requise uniquement pour l'environnement, la santé
	humaine étant couverte par d'autres législations.
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC8a. COLIPA SpERC 18
Méthode d'évaluation:	Santé: Sans objet. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des consommateurs.
	Sans objet.
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa (fortement volatil).
Pression de vapeur:	5726Pa.
Concentration de la substance dans le produit:	100%
Quantités utilisées:	Usage dans les produits ne contenant que de petites quantités de la substance.
	(<50g).
Fréquence et durée de l'utilisation:	Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.
Facteurs humains non influencés par la	Voir les conditions opératoires spécifiques ci-après.
gestion des risques:	
Autres conditions opératoires affectant	Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf
l'exposition des consommateurs.	indication contraire). Sauf indication contraire, on présuppose une utilisation avec
	une ventilation standard.
Scénarios de contribution:	Catégories de produit:
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Miscible à l'eau. Pratiquement non
	toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel
	de bioaccumulation.
Amounts used	Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Voir les scénarios de contribution ci-avant.
Facteurs d'environnement non influencés par	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau
la gestion des risques:	de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation	aucun.
affectant l'exposition de l'environnement.	
Conditions et mesures liées à l'usine de	Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des
traitement des eaux usées municipales.	eaux usées domestiques (%). 87 . Débit supposé de l'usine de traitement des
·	eaux usées domestiques (m³/j). 2000.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.	aucun. La substance est totalement rejetée dans l'environnement ou détruite pendant l'utilisation. Aucun déchet significatif n'est généré.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets.	Sans objet.
Section 3:	Estimation d'exposition:
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits:
	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: Omg/l. Ratio de caractérisation des risques: 0.00E+00. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00288mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 3.00E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0111mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.11E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000386mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.89E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00148mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.03E-04. PEC locale dans le sol: 0.00189mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.00E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé	
	Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.
Environnement	
	Sans objet pour les utilisations à dispersion large. Msafe: 1370kg/jour.

Scénario d'exposition 10. Utilisation en laboratoire. - Professionnelle. Industrielle.

Section 1	Titre.
Titre.	Utilisation en laboratoire. éthanol. CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Professionnelles (SU22). Industrielles (SU3).
Catégorie(s) de processus:	PROC15
Catégorie(s) de rejet dans	ERC2; ERC4, SpERC ESVOC 38; ERC8a, SpERC ESVOC 39; SpERC ESVOC 38.
l'environnement:	
Processus, tâches, activités couvertes:	Utilisation de la substance dans un environnement de laboratoire, y compris les transferts
	de matières et le nettoyage des équipements.
Méthode d'évaluation:	Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication
produit:	contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la	aucun.
gestion des risques:	
Autres conditions opératoires affectant	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
l'exposition des travailleurs:	. Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la
Conditions techniques et mesures au	température ambiante, sauf indication contraire.
niveau du processus pour empêcher le	aucuii.
rejet et conditions techniques et	
mesures de contrôle de la dispersion de	
la source vers le travailleur:	
Scénarios de contribution:	Mesures de gestion des risques: Remarque : répertorier les phrases standard RMM
	selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA :
	1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour
	empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle.
	Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique
	dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles
	peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS.
Mesures de gestion des risques	Aucune mesure spécifique identifiée.
communes à tous les scénarios de	
contribution.	
ES10-W1: Industrielle. Activités de	Utiliser une protection oculaire adaptée.
laboratoire .	

ES10-W1: Professionnelle. Activités de laboratoire .	Utiliser une protection oculaire adaptée.
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Quantités utilisées par site (tonnes par an).	Industrielle. :20. Professionnelle. :0.05 (Industrielle. :1000. Professionnelle. :0.14. kg/jour.)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. Industrielle. :20. Professionnelle. :365. jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.	Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.
	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. ES10-E1: ERC2 SpERC ESVOC 38. Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025. Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.02. Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001. Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. ES10-E2: ERC4 SpERC ESVOC 38. Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.025. Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.02. Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.0001. Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. ES10-E3: ERC8a SpERC ESVOC 39. Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.Rejet d'une fraction dans les eaux usées à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.5.
Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter	uniquement): 0. Ne pas rejeter directement à la nature les eaux usées. aucun.
les décharges, les émissions dans l'air. Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site.	aucun.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales.	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000. Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: Industrielle. :95. Professionnelle. :10.%. Type de traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Considérer comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets.	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 0%. Sans objet.

Autres mesures de contrôle de l'exposition de l'environnement s'ajoutant à celles ci-dessus:	aucun.
Section 3:	Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES10-W1: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02.
	exposition résultant du scénario de contribution: ES10-W1: 10ppm. Ratio de caractérisation des risques: 0.02.
	Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la fois les expositions à long et court terme.
Santé: Cutané(e):	exposition résultant du scénario de contribution: ES10-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
	exposition résultant du scénario de contribution: ES10-W1: 0.34mg/kg/jour. Ratio de caractérisation des risques: <0.001.
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
	ES10-E1: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 1mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.72E-03. PEC locale dans les eaux de surface: 0.0155mg/l. Ratio de caractérisation des risques:
	1.61E-02. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0593mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.66E-02. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.00164mg/l. Ratio de
	caractérisation des risques: 2.08E-03. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00631mg/kgdw. Ratio de caractérisation des
	risques: 2.15E-03. PEC locale dans le sol: 0.00215mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.41E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
	ES10-E2: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 1mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.72E-03.
	PEC locale dans les eaux de surface: 0.0155mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 1.61E-02.
	PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0593mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 1.66E-02. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.00164mg/l. Ratio de
	caractérisation des risques: 2.08E-03. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00631mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.15E-03.
	PEC locale dans le sol: 0.00215mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.41E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.

	ES10-E3: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.00342mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 5.90E-06. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00289mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 3.01E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0111mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.11E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000387mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.90E-04.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.00149mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.07E-04. PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition:
Santé:	Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste). Cutané(e): Aucune correction n'est nécessaire ; toutes les expositions sont supposées concerner des concentrations en substance pouvant atteindre 100 %.
Environnement:	Msafe: Industrielle. : 6000. Professionnelle. 4.4kg/jour. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
	$\frac{m_{spERC}*(1-E_{ER,spERC})*F_{releasespERC}}{DF_{spERC}} \geq \frac{m_{site}*(1-E_{ER,site})*F_{releasesite}}{DF_{site}}$ avec : mspERC : taux d'utilisation de la substance dans les spERC EER,spERC : efficacité des RMM dans les spERC. Frelease,,spERC : fraction initialement rejetée dans les spERC. DFspERC : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve.
	msite: taux d'utilisation de substance au niveau du site. EER,site: efficacité des RMM au niveau du site. Frelease,,site: fraction initialement rejetée au niveau du site. DFsite: facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de référence des SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Sans objet pour les utilisations à dispersion large.

Scénario d'exposition 11. Fluides fonctionnels. - Professionnelle. Industrielle.

Section 1	Titre.
Titre.	Fluides fonctionnels. éthanol. CAS:64-17-5
Secteur(s) d'utilisation:	Professionnelles (SU22). Industrielles (SU3).
Catégorie(s) de processus:	PROC20
Catégorie(s) de rejet dans l'environnement:	ERC7,ESVOC SpERC31; ERC9a, ESVOC SpERC32; ERC9b, ESVOC SpERC32.
Processus, tâches, activités couvertes:	Utilisation comme fluides fonctionnels, par exemple huiles pour câbles, huiles de transfert, caloporteurs, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques en installations industrielles, y compris la maintenance et les transferts de matières correspondants.
Méthode d'évaluation:	Santé: Modèle ECETOC TRA utilisé. Environnement: Modèle ECETOC TRA utilisé.
Section 2:	Conditions opératoires et mesures de gestion des risques.
Section 2.1	Contrôle de l'exposition des travailleurs.
Caractéristiques du produit:	
Forme physique du produit:	Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP.
Concentration de la substance dans le produit:	Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Quantités utilisées:	Sans objet.
Fréquence et durée de l'utilisation:	Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Processus continu.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques:	aucun.
Autres conditions opératoires affectant l'exposition des travailleurs:	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle . Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus pour empêcher le rejet et conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur:	aucun.
Scénarios de contribution:	Mesures de gestion des risques: Remarque: répertorier les phrases standard RMM selon l'ordre hiérarchique des mesures de contrôle indiqué dans le modèle ECHA: 1. Mesures techniques pour empêcher le rejet, 2. Mesures techniques pour empêcher la dispersion, 3. Mesures organisationnelles, 4. Protection individuelle. Les phrases entre parenthèses sont uniquement des conseils de bonne pratique dépassant le cadre de l'Évaluation de la sécurité chimique selon REACH. Elles peuvent être reportées en Section 5 du scénario d'exposition ou dans les sections principales des FDS.
Mesures de gestion des risques communes à tous les scénarios de contribution.	Aucune mesure spécifique identifiée.

ES11-W1: Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fer- més.	Manipuler la substance en système clos. Stocker la substance en système clos. {Transferts de fûts/lots . Utiliser une protection oculaire adaptée. }
Section 2.2:	Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Caractéristiques du produit:	La substance est une structure unique. Liquide, pression de vapeur comprise entre 0,5 et 10 kPa dans les CNTP. Miscible à l'eau. Pratiquement non toxique pour les espèces aquatiques. Facilement biodégradable. Faible potentiel de bioaccumulation.
Quantités utilisées par site (tonnes par an).	Industrielle.: 100. Professionnelle.: 0.5. (Industrielle.: 50000. Professionnelle.: 1.4. kg/jour.)
Fréquence et durée de l'utilisation:	Processus continu. Industrielle. :20. Professionnelle. :365. jours d'exploitation par an.
Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:	Facteur de dilution local dans l'eau douce: 10. Facteur de dilution local dans l'eau de mer: 100.
Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement.	aucun.
	Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes.
	ES11-E1: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos. ESVOC SpERC31. Utilisation industrielle de substances en systèmes clos. Utilisation en équipement fermé, tels que des liquides pour des sys- tèmes hydrauliques, les liquides de refroidissement de réfrigé- rateurs et lubrifiants de moteurs et liquides diélectriques de transformateurs et l'huile dans les échangeurs de chaleur. Un contact n'étant pas prévu entre les fluides fonctionnels et les produits, et il faut donc s'attendre à de faibles émissions via les eaux usées et l'air vicié Rejet d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.005. Rejet d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001. Rejet d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM): 0.001. Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. ES11-E2: Utilisation intérieure à grande dispersion de subs-tances en systèmes clos. ESVOC SpERC32. Utilisation intérieure de substances par le grand public ou les professionnels (à petite échelle) en systèmes clos. Utilisation dans des équipements fermés, telle que l'utilisation de liquides de refroidissement pour réfrigérateurs ou les chauffages électri- ques par fluide caloporteur Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.05. Rejet d'une fraction dans les eaux usées à partir d'une application fortement dispersive: 0.025.
	Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.025. Les conditions décrites dans la fiche de référence des SPERC génèrent les fractions rejetées suivantes. ES11-E3: Utilisation extérieure à grande dispersion de subs- tances en systèmes clos. ESVOC SpERC32. Utilisation extérieure de substances par le grand public ou les professionnels (à petite échelle) en systèmes clos. Utilisation dans des équipements fermés, telle que l'utilisation de liquides hydrauliques pour suspension automobile, de lubrifiants dans les moteurs ou de liquides de frein dans les systèmes de frein dans l'automobile. Rejet d'une fraction dans l'air à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.05.Rejet d'une fraction dans les eaux usées à partir d'une application fortement dispersive: 0.025.Rejet d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement): 0.025.

Conditions techniques sur site et	(systèmes clos).
mesures prises pour réduire ou limiter	aucun.
les décharges, les émissions dans l'air.	
Mesures organisationnelles pour	aucun.
empêcher/limiter le rejet du site.	
Conditions et mesures liées à l'usine de	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques (m³/j): 2000.
traitement des eaux usées municipales.	Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées
	domestiques (%): 87.
Conditions et mesures liées au	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 50%. Type de
traitement externe des déchets à	traitement adapté aux déchets: incinération: Efficacité d'élimination (%): 99.98. Considérer
éliminer.	comme un déchet dangereux. Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés
	selon les réglementations locales.
Conditions et mesures liées à la	Estimation de la quantité entrant dans le traitement des déchets - pas plus de: 45%. Type de
récupération externe des déchets.	traitement adapté aux déchets: redistillation: Le traitement et l'élimination externes des
	déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Autres mesures de contrôle de	aucun.
l'exposition de l'environnement	
s'ajoutant à celles ci-dessus:	
Section 3:	Estimation d'exposition:
Santé: Inhalation (vapeurs).	exposition résultant du scénario de contribution: ES11-W1: 20ppm. Ratio de caractérisation
	des risques: 0.04.
	Les mesures de gestion des risques décrites protègent contre une exposition aiguë. Les
	expositions ayant été évaluées tâche par tâche, l'évaluation des expositions englobe à la
	fois les expositions à long et court terme.
Santé: Cutané(e):	exposition résultant du scénario de contribution: ES11-W1: 1.71mg/kg/jour. Ratio de
	caractérisation des risques: 0.005.
	Les données disponibles sur les dangers ne permettent pas de déduire une DNEL pour les
	effets d'irritation oculaire.
Environnement:	Exposition maximale résultant des scénarios de contribution décrits.
	ES11-E1:
	PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.25mg/l. Ratio
	de caractérisation des risques: 4.31E-04.
	PEC locale dans les eaux de surface: 0.00599mg/l. Ratio de caractérisation des risques:
	6.24E-03.
	PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.02298mg/kgdw. Ratio de caractérisation des
	risques: 6.44E-03.
	PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000698mg/l. Ratio de
	caractérisation des risques: 8.84E-04.
	PEC locale dans les sédiments marins: 0.00267mg/kgdw. Ratio de caractérisation des
	risques: 9.08E-04.
	PEC locale dans le sol: 0.00176mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.79E-03.
	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.

Section 4:	ES11-E2: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.00171mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 2.95E-06. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00285mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 2.97E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0109mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.05E-03. PEC locale dans l'eau de mer lors d'un épisode d'émission: 0.000383mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 4.85E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00147mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.00E-04. PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce. ES11-E3: PEC pour les micro-organismes dans l'usine de traitement des eaux usées: 0.00171mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 2.95E-06. PEC locale dans les eaux de surface: 0.00285mg/l. Ratio de caractérisation des risques: 2.97E-03. PEC locale dans les sédiments d'eau douce: 0.0109mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 3.05E-03. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00147mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.00E-04. PEC locale dans les sédiments marins: 0.00147mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 5.00E-04. PEC locale dans le sol: 0.00162mg/kgdw. Ratio de caractérisation des risques: 2.57E-03. Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce.
Section 4: Santé:	Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition: Inhalation (vapeurs). Aucune correction n'est nécessaire, toutes les expositions étant
	considérées comme étant de 8 heures (hypothèse la plus pessimiste). Cutané(e): Aucune correction n'est nécessaire ; toutes les expositions sont supposées concerner des concentrations en substance pouvant atteindre 100 %.
Environnement:	$\frac{\text{Msafe: Industrielle.: 77000. Professionnelle. 44.kg/jour. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. \frac{m_{spERC}*(1-E_{ER,spERC})*F_{releasespERC}}{DF_{spERC}} \geq \frac{m_{site}*(1-E_{ER,site})*F_{releasesite}}{DF_{site}}$
	avec : mspERC : taux d'utilisation de la substance dans les spERC EER,spERC : efficacité des RMM dans les spERC. Frelease,,spERC : fraction initialement rejetée dans les spERC. DFspERC : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le fleuve. msite : taux d'utilisation de substance au niveau du site. EER,site : efficacité des RMM au niveau du site. Frelease,,site : fraction initialement rejetée au niveau du site. DFsite : facteur de dilution des effluents de l'usine de traitement des eaux usées dans le

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de référence des SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Sans objet pour les utilisations à dispersion large.